

3399
1068

La Revue
Franco-Américaine

A. L.

LA SOCIÉTÉ DE
LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ
27 RUE BUADÉ, QUÉBÉC.

1413.

La Revue Franco-Américaine

Première année.

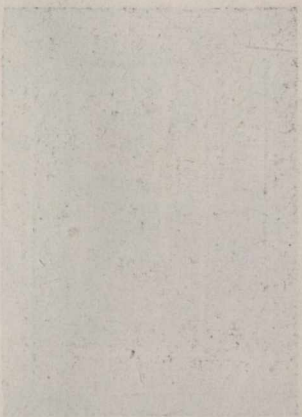
Tome II. Novembre 1908.



Québec.

27, rue Buade.

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900



Paris, le 15 Mars 1900

Paris, le 15 Mars 1900

Franc-Américain

Paris, le 15 Mars 1900

1870

TABLE DES MATIERES

TOME II

No. I à VI

A

	PAGES
ANGLICISATION (L') et ses luttes d'après l'histoire du Canada. <i>Charles Dupil</i>	32
ASSURANCE (L') fraternelle et ses garanties de succès. <i>J. L. K.-Lafamme</i>	162
AUX DAMES FRANÇAISES DE LA CROIX ROUGE (Poésie). <i>Stephen Liegeard</i> .	321

B

BRAVO ! LES FRANCO-AMÉRICAINS.....	13
Colonie franco-américaine d'Estcourt.....	15
Chemin de fer de Québec et île d'Orléans, <i>Jean Colon</i>	19
BAGUE (LA), Poésie. <i>François Coppée</i>	81
BIBLIOGRAPHIE:—L'Ile de France contemporaine.....	398
Restons chez-nous.....	399

C

CRÉDIT (LE) FONCIER CANADIEN.....	191
La colonie d'Estcourt.....	193
Le chemin de fer de Québec et de l'Ile d'Orléans.....	198
MM. Auger & Lefebvre. <i>Jean Colon</i>	202
Ce qui ne dure pas, (sainète). <i>Henri Lavedan</i>	253

D

PAGES

DEVANT UN CALVAIRE (Poésie). *Louis Tiercelin*..... 241

E

EN DEUX MOTS (Roman). *Champol*..... 70-142-226-309

H

HISTOIRE FRANCO-AMÉRICAINNE..... 261

L

LE BOIS, VOILA L'ENNEMI ! Etude d'économie sociale et politique.
Fr. Th. Couet, O. P...... 334

LE PONT KERLO (Poésie). *Auguste Brizeux*..... 69

LA PROVINCE DANS LE ROMAN. *Réné Bazin*..... 170

LES ÉTRENNES DE MON ONCLE (Monologue). *Jeanne Cotinet*..... 223

LA COLONIE FRANCO-AMÉRICAINNE D'ESTCOURT. *Jean Colon*..... 348

LA FRANCE VUE DE L'ÎLE DE FRANCE. *Hervé de Rauville*..... 355

LA FORCE CACHÉE (Roman). *Jean Thiery*..... 378-462

L'ARBRE (Poésie). *Marc Legrand*..... 401

P

POLITIQUE (LA) DANS LE RHODE ISLAND—Un candidat américain.
J. L. K.-Laflamme..... 7

PAGES OUBLIÉES:—Le bien qu'on a dit des enfants (Berçeuse). *Clothilde de Surville*..... 61

L'Amour paternel. *Douchmanta*..... 62

Jouez, enfants ! *V. Hugo*..... 62

Souvenir, *Edgar Pol*..... 63

Adam et Eve, *H. de Balzac*..... 63

Les nombreuses familles, *Montesquieu*..... 64

Les yeux de la mère, *A. de Lamartine*..... 64

Le petit savoyard, *Alexandre Giraud*..... 64

Le mal qu'on a dit des enfants..... 65

Pauvres poupées ! *P. J. Stahle*..... 65

Vœu d'égoïsme, *Montaigne*..... 66

Psychologie infantine, *La Bruyère*..... 67

L'agneau et le verger, *Mme Desbordes-Valmore*..... 67

Filles et garçons, *Alphonse Karr*..... 68

L'éducation, *J. J. Rousseau*..... 69

La nuit tragique (conte pour Noël), <i>Camille Saint-Saens</i>	135
Le bon fonctionnaire récompensé (conte pour le réveillon), <i>Alphonse Allais</i>	138
Politique canadienne-française, <i>Paul Gérard</i> (I).....	186
Pin Sauvage (Le), <i>Réné Bazin</i>	412
Politique canadienne-française, <i>Paul Gérard</i> (II).....	417

Q

QUESTIONS ACTUELLES:—L'assimilation dans la Nouvelle-Angleterre. <i>J. L. K.-Laflamme</i>	243
QUESTION (LA) DES LANGUES ET L'ÉPISCOPAT DANS LA NOUVELLE- ANGLETERRE. <i>J. L. K.-Laflamme</i>	324

R

REVES AMBITIEUX (Poésie). <i>Josephin Soulary</i>	31
REVUE DES FAITS ET DES ŒUVRES (<i>Léon Kemner</i>)—La statistique vitale et nos compatriotes d'Ontario.....	41
La langue et la nationalité.....	42
Curiosité littéraire.....	44
La population française aux Etats-Unis.....	46
Relations canado-américaines.....	114
Le gouverneur Pothier.....	115
A propos de sociétés neutres.....	117
Les oubliés aux fêtes de Québec.....	119
Les élections canadiennes.....	120
Feu J. B. Rouilliar.....	122
Etudions notre province.....	124
Un mois tragique.....	205
Les franco-américains du Maine.....	206
Les franco-américains du Connecticut.....	209
Des vers de François Coppée.....	271
La politique anglaise.....	272
Les juifs et les socialistes en Autriche.....	274
Le français sera la langue internationale.....	278
Le miracle canadien.....	280
Mort du cardinal Lecot.....	281
En Belgique : le succès des catholiques.....	283
L'évêque de Burlington.....	285
L'émigration dans l'Amérique du Nord.....	360

Les catholiques aux Etats-Unis..... 362
 Le centurion..... 364
 Lendemain de catastrophe..... 366
 Alcool et littérature..... 368
 L'ambassadeur Bryce et les traités..... 370
 La défense du français en France..... 371
 L'Irlande d'Amérique..... 374
 Mieux que l'Extension Society..... 375
 Mgr. Bruchési et la question des écoles..... 376
 La colonie d'Estcourt..... 376
 La politique dans la Province de Québec..... 434
 L'Idéal franco-américain..... 436
 La France immortelle..... 439
 La mutualité française..... 443
 Le Gaélique et l'université irlandaise..... 444
 Les catholiques dans les pays de langue anglaise..... 446

S

SONNETS DE CHASSE (L'ouverture)—L'écumeur de sillons—Fusil neuf
 (Poésie), *Arsène Vermeuzou*..... 5
 SOCIÉTÉ (LA) DE SECOURS MUTUEL ET L'ASSURANCE-VIE. *J. L. K.-
 Laflamme*..... 84
 SAMUEL DE CHAMPLAIN (Conférence). *James P. Baxter*..... 94
 SCENE D'INTÉRIEUR (Poésie). *André Theuriet*..... 161

U

ULTRA AMÉRICAINS (LES) et les missions catholiques au Japon. *J. L.
 K.-Laflamme*..... 403
 UNE PAGE D'HISTOIRE FRANCO-AMÉRICAIN.—Un rapport de M. Carroll
 D. Wright. *J. G. Leboutillier*..... 423

V

VOILA LES ANCETRES (Revue). *Jean Valier*..... 25
 VIEUX ARTICLES ET VIEUX OUVRAGES:—Raisons qui militent en faveur
 du choix d'un évêque franco-américain à Fall-River..... 49
 Notes biographiques sur Messire P. J. B. Bédard, *P. U. Vail-
 lant*..... 126-212-287

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 2. No. 1.

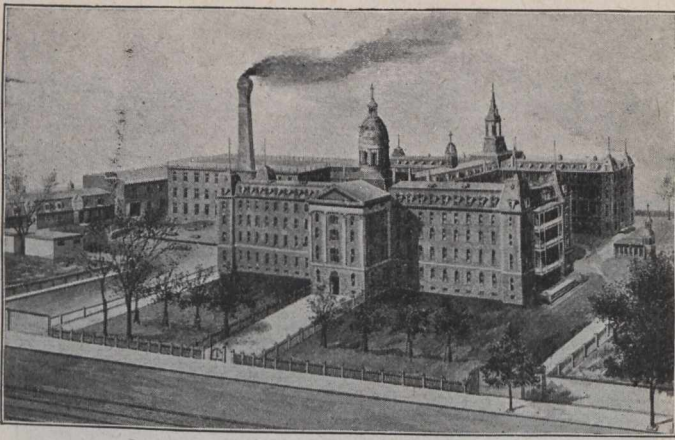
1er Novembre, 1908.



SIR A.-P. PELLETIER,
Lieutenant-Gouverneur de la Province
de Québec.



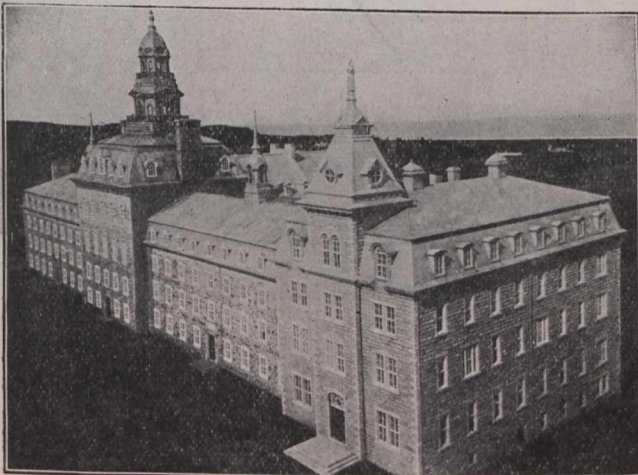
MONTREAL.—Vue panoramique,—Cliché de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc.



MONTREAL.—L'institut des sourdes-muettes



MONTREAL.—Chateau de Ramsay



SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE.—Le collège classique



QUÉBEC.—Monument Laval, dévoilé le 28 juin 1908. Les enfants musiciens de Lewiston (Maine) au pied du monument

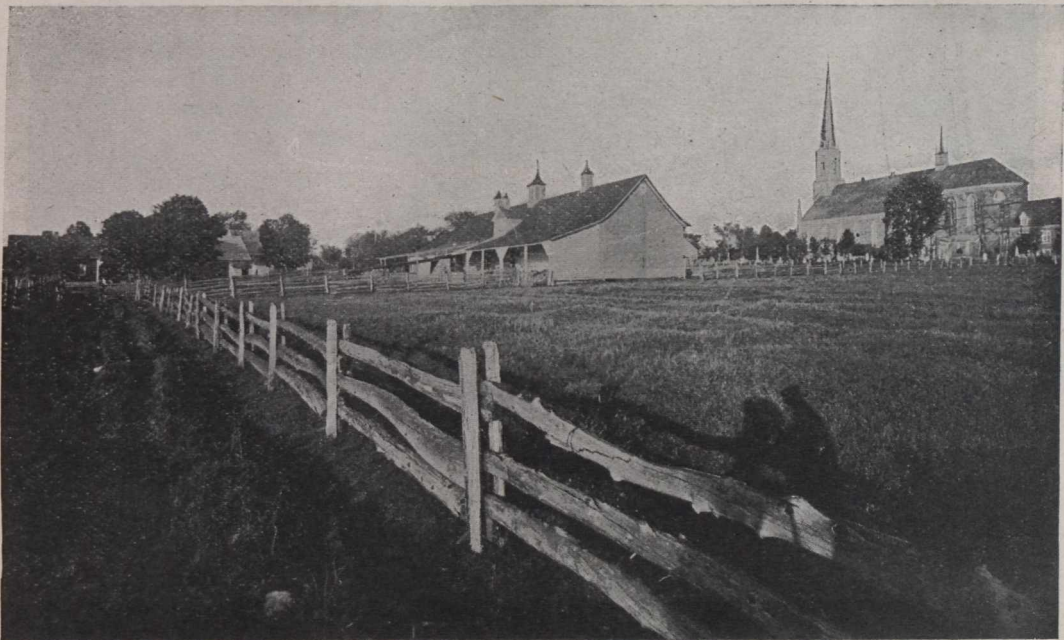


QUÉBEC.—Vue générale du couvent des Ursulines

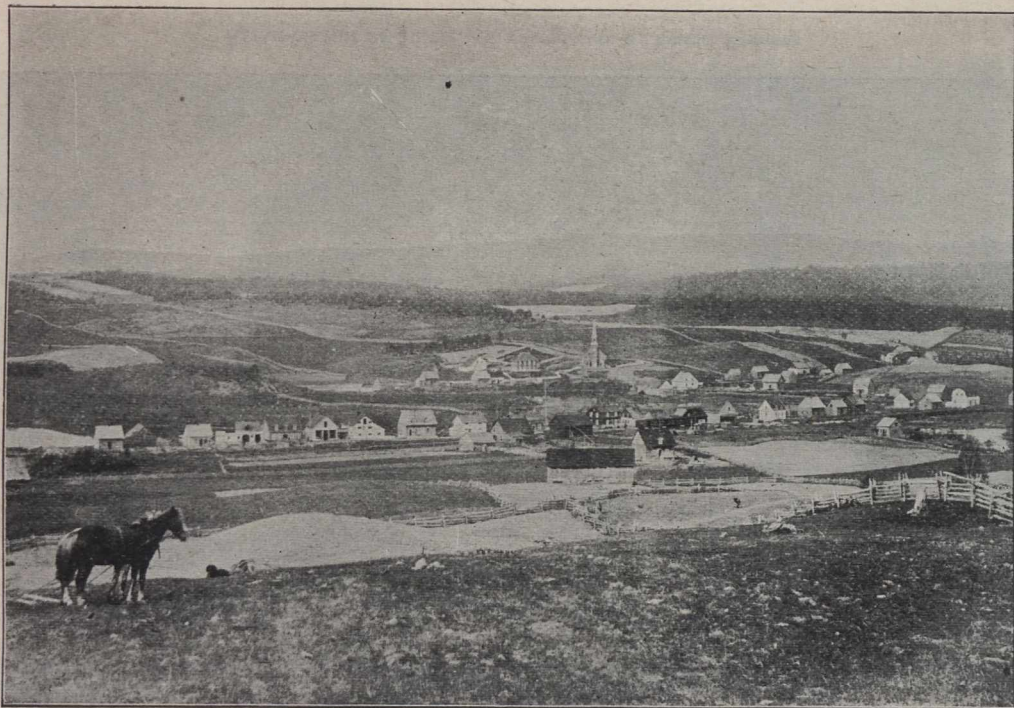
Colonisation et Agriculture



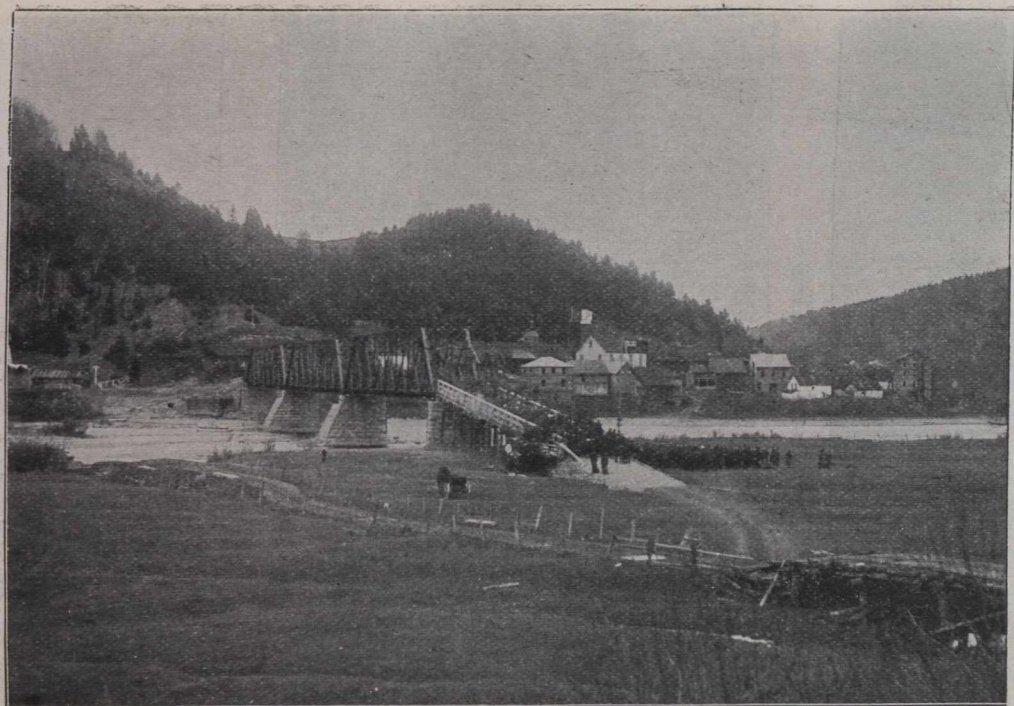
ARTHABASKA.—La ferme de M. P. Tourigny, député



SAINT-HENRI DE LEVIS.—La ferme de M. David Demers



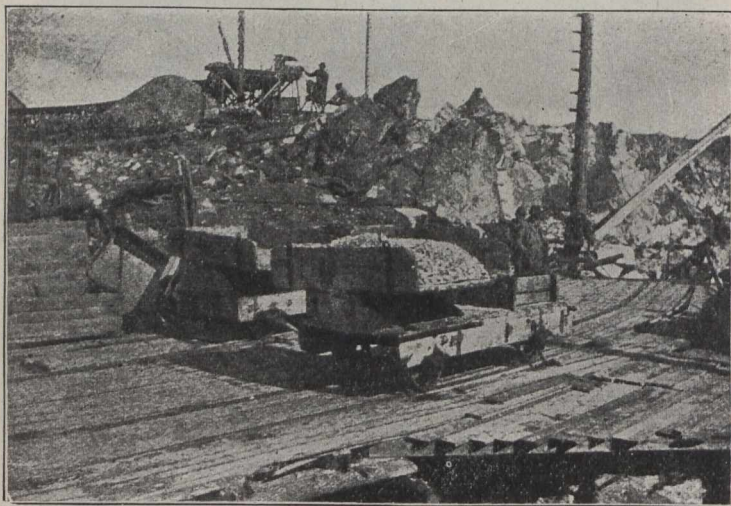
MATAPEDIA.—Le village d'Amqui



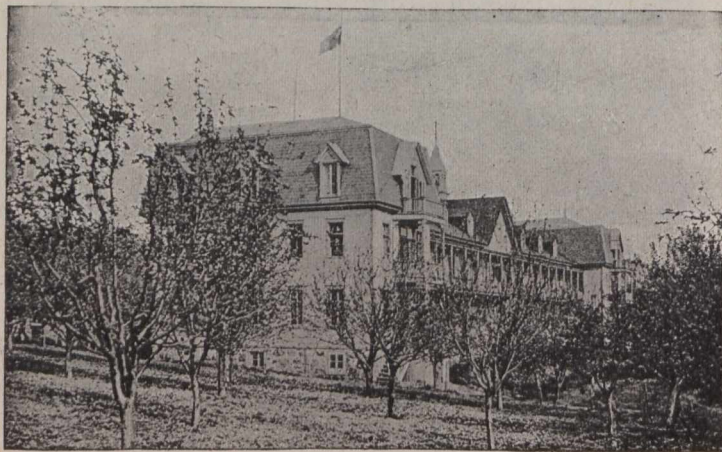
MATAPEDIA.—Le pont Mercier



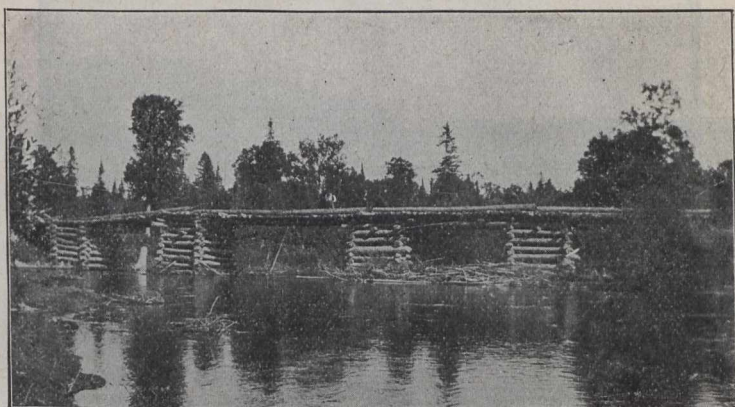
BEAUCE.—Une ferme



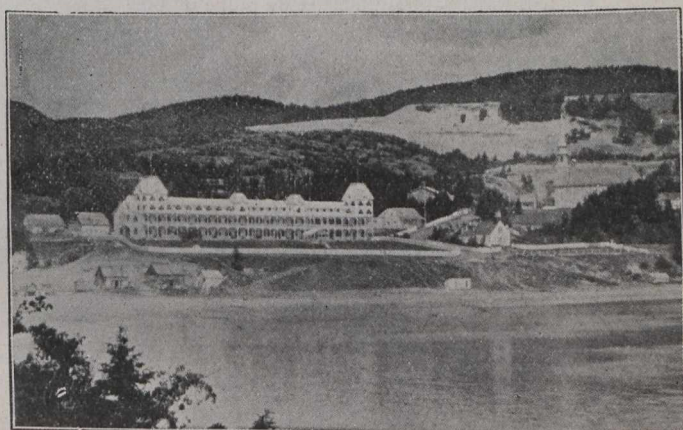
CANTONS DE L'EST.—Une carrière d'amiante



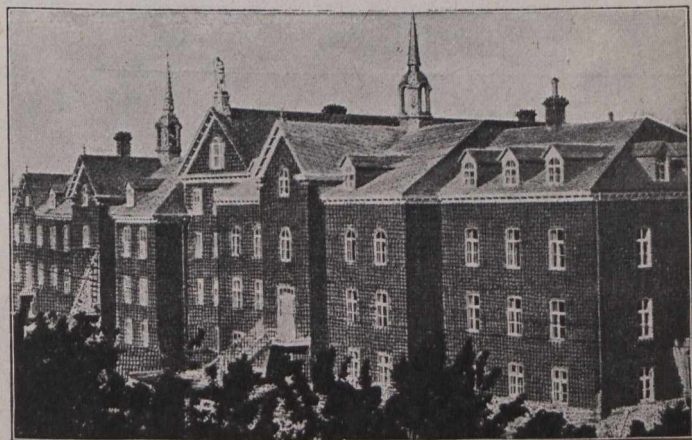
OKA.—L'École d'agriculture



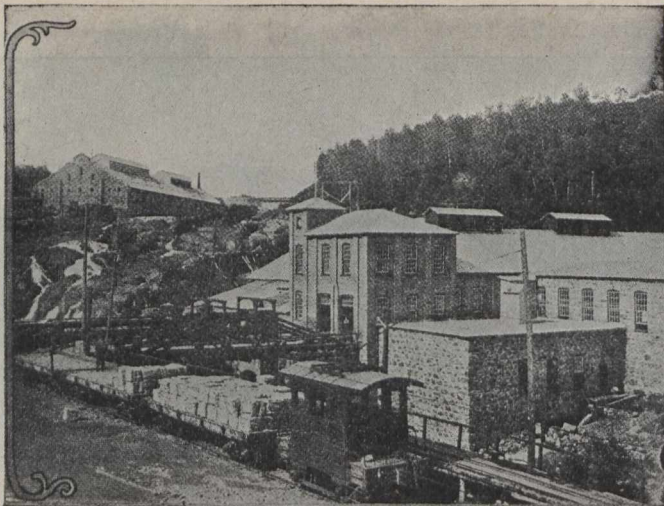
Un pont improvisé par les colons



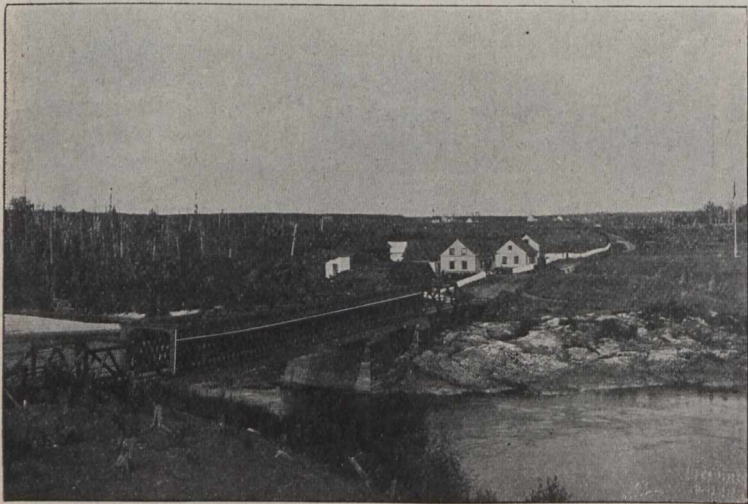
BAS-SAINT-LAURENT.—La station balnéaire de Tadoussac



ROBERVAL.—L'Ecole ménagère



CHICOUTIMI.—Manufacture de pulpe de bois



Lac St. Jean—Le Pont de Colonisation



Une maison d'école

Chasse et Pêche



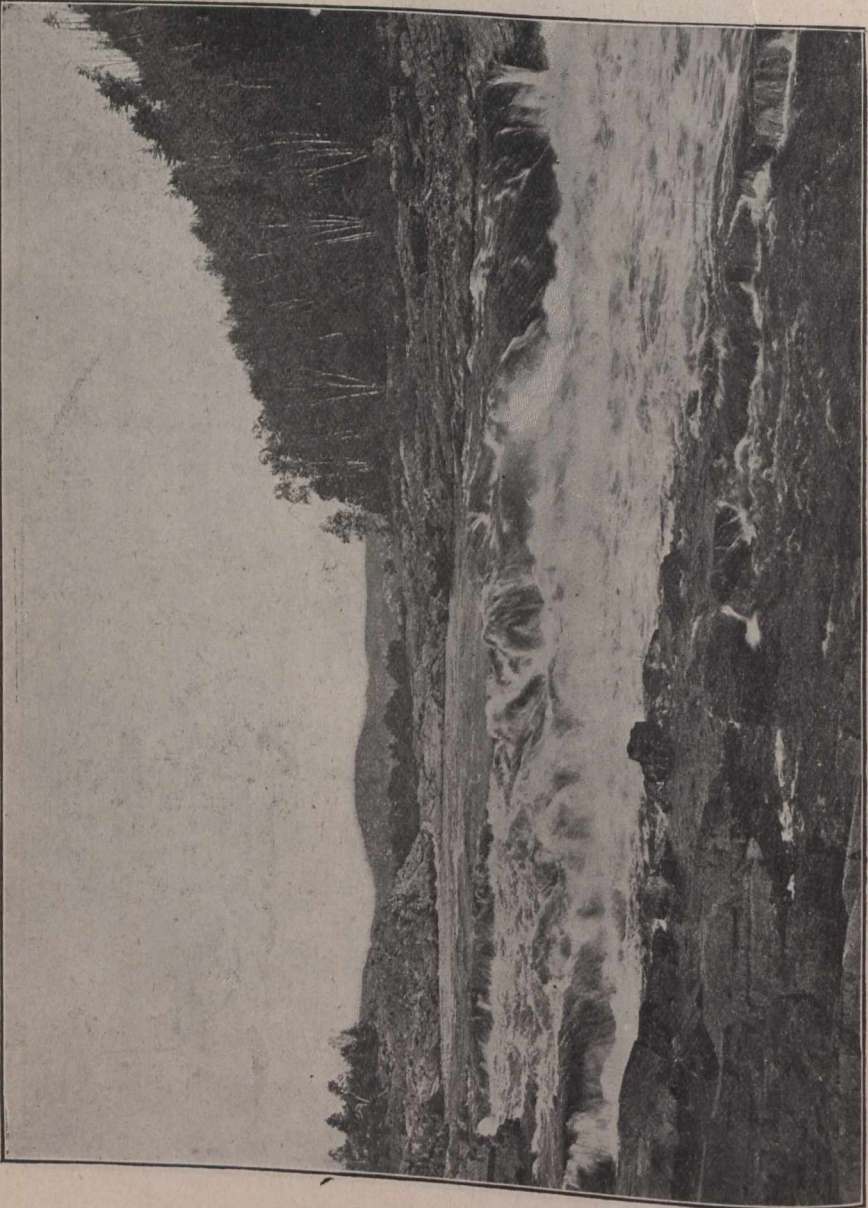
DISTRICT DE ST. MAURICE.—Parti de pêcheurs en route pour le lac Kennedy



Camp de pêcheurs, sur la rivière La Croche



DISTRICT DE ST. MAURICE.—Camp de Mineurs, près du ravin Kennedy



Les chutes de La Tuque

Sonnets de chasse

L'ouverture

Le chaume, tel un poil mal rasé qui repousse,
Sur le champ moissonné, pose son blond tapis,
Où cailles et perdreaux et lièvres sont tapis.
Un troupeau de dindons, qui caquette et qui glousse,

Y déchiquette à coups de bec quelques épis,
Et, derrière un vieux pâtre, à limousine rousse,
Des chèvres vont, paissant, et traînant leurs longs pis.
—Et voici qu'au-delà du champ, en pleine brousse,

Tout mouillé de rosée et parfumé de thym,
Dans la gaité dorée et fraîche du matin,
Un chasseur apparaît, marchant à l'aventure.

Et, soudain, le soleil se lève, juste à point,
Pour entendre, grossi par les échos, au loin,
Le premier coup de feu de ce jour d'aventure.

L'Ecumeur de Sillons

Alors que, par les champs, rôde encor le hibou,
Dans le matin blafard, l'homme se met en route.
Il déjeune en marchant de lard froid, d'une croûte ;
Et, chaque jour, à la même heure, il est debout.

Avec son maigre chien noueux comme un bambou,
Il scrute les semis verts, où le lièvre broute ;
Bat les ronciers, fait : Brrrch ! . . va, vient, observe, écoute ;
Suit les sillons, l'un après l'autre, et jusqu'au bout ;

Passe des ruisseaux sur le tronc coupé d'un vergne .
Escalade des échaliers . . —Son *bleu* d'Auvergne,
Noir et blanc, un fin nez, qui toujours quête au vent,

Tombe à l'arrêt. Un corps fauve et velu déboule.
Un coup de feu résonne,—un seul,—le lièvre roule,
Et, se sentant mourir, vagit comme un enfant.

Fusil Neuf

Il porte un *hammerless* superbe, qu'il innove.
Aussi drus et serrés que les crocs des requins,
Des clous étincelants dentent ses brodequins ;
Il est vêtu de toile et guêtré de cuir fauve.

Les montagnes, au loin, ont une teinte mauve
Et dans le ciel, plus bleu que les cieux africains,
Le soleil, issant hors de sa royale alcôve,
Laisse pleuvoir rubis, topazes et sequins.

Et le feune chasseur, dont le fusil rutilé,
Et son costume tout flambant, du meilleur style,
Très fier et triomphant, mais très inattentif,

N'a pas vu, tout à coup, luire dans la bruyère,
L'éclair blanc d'un lapin qui montre son derrière,
Et plonge en un fourré de houx, d'un bond furtif.

ARSENE VERMENOUBE.

La politique dans le Rhode Island

Un candidat américain

L'honorable Aram J. Pothier, de Woonsocket, est candidat au poste de gouverneur de l'Etat du Rhode Island. Il est, comme le disait la "New England Magazine", le "candidat logique du parti républicain."

Pour ceux qui ont suivi la carrière de M. Pothier l'honneur dont il vient d'être l'objet n'a rien qui puisse étonner. C'est le couronnement naturel d'une œuvre accomplie avec persistance, et depuis des années, pour l'avancement de ses concitoyens, pour la prospérité et la bonne renommée de son Etat. Quant à son dévouement à sa ville il est assez connu. Identifié d'abord à une de ses plus puissantes institutions financières, il s'est toujours plus particulièrement appliqué à seconder le développement industriel de Woonsocket où il a réussi à attirer des capitaux considérables et qu'il a doté d'industries capables de rivaliser, dans un avenir prochain, avec les plus belles institutions du même genre établies dans le pays, à faire de sa ville la rivale heureuse des grands centres industriels de la Pennsylvanie, et du New-Jersey. Des milliers d'ouvriers doivent à son initiative et au civisme éclairé qui le distinguent, le labeur quotidien d'où dépend le bien-être de leurs familles.

Quelques jours avant la convention républicaine la "New England Magazine" citée plus haut disait déjà de lui :

"M. Pothier, est un homme d'une forte personnalité, d'une habileté administrative rare et d'idéaux élevés. Il n'y a rien chez lui de petit ou d'étroit. Dans ses qualités exquisées du cœur et de l'esprit se trouve le secret de sa grande popularité chez tous les bons citoyens."

"Grâce à ses efforts bien dirigés il a apporté à la ville qu'il habite des millions de dollars de capital étranger et a contribué à la construction de plusieurs grandes usines qui donnent de l'ouvrage à des milliers d'employés.

"M. Pothier a réussi admirablement dans ses grandes entreprises, grâce à son jugement sain, sa connaissance profonde des hommes et des choses et le tact de sa diplomatie.

"Il est né diplomate et conducteur d'hommes. La pon-

dération est sa qualité dominante. Chacune de ses opinions sur les questions importantes, soit politique, soit d'affaires, est basée sur la saine logique et s'appuie sur une immense force de volonté.

“Son honnêteté à toute épreuve est devenue proverbiale parmi ses connaissances, et il n'est pas de citoyens dans le Rhode Island qui puisse atteindre à un plus haut degré de leur estime. Pour lui, la devise : “l'honnêteté est la meilleure politique,” que ce soit dans la vie privée, la vie publique, le monde des affaires, garde son sens profond et il la met en pratique.

“De là son désir de tenir toujours pour tout ce qui est intègre, noble, droit et digne dans toutes les activités de la vie.

“M. Pothier est un modèle du citoyen d'origine étrangère. Fier de ses ancêtres, il est américain jusqu'à la moëlle. Le premier citoyen de sa race en ce pays, il a toujours défendu ce large et sain américanisme qui est à la base même de nos institutions républicaines, et sous sa sage direction les Canadiens-Français du Rhode Island sont devenus des citoyens honorés de leur Etat.

“Sa nomination serait un tribut élatant rendu à son républicanisme, la récompense bien méritée des services rendus à son parti, un digne couronnement de sa splendide carrière.”

Et nous omettons dans notre citation, les nombreux passages où l'écrivain rappelle les traits plus intimes du caractère de M. Pothier, ses qualités comme orateur, homme d'affaires, et citoyen progressif. Sa personnalité, du reste, est bien au-dessus de la louange banale que l'on adresse même aux hommes de mérite. Son plus bel éloge vit encore et il est redit tous les jours par les œuvres superbes qu'il accomplit, par les manifestations quotidiennes de son activité.

La “Revue des Deux-Frances” disait de lui en 1898 :

“M. Aram J. Pothier est un républicain intransigeant qui jouit, non seulement parmi ses compatriotes canadiens, mais parmi la population américaine autochtone, d'une réputation d'intégrité que bien des hommes politiques, de ce côté et de l'autre côté de l'Océan, lui envieraient... C'est un simple, un modeste, et un bon : voilà le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre.”

Si ce qu'on dit de lui, au Etats-Unis comme à l'étranger, nous montre déjà tant de côtés séduisants de sa forte personnalité, c'est encore dans ses discours toujours parfaite-

ment d'accord avec ses actes que l'on peut étudier M. Pothier de plus près, et sentir la vibration harmonieuse de son âme de patriote et de citoyen. Etabli aux Etats-Unis, à Woonsocket même, depuis 1870, il lutte d'abord contre la multitude des circonstances adverses qui attendent le nouveau venu dans une patrie nouvelle. Il travaille, il lutte, il parle, il agit et les préjugés tombent; il exerce déjà une influence salutaire et son exemple, suivi par des milliers de frères immigrés comme lui, découvre à un élément tout neuf et craintif le radieux éclat du soleil américain. Convaincu dès les premiers jours, que le principal devoir du citoyen est d'embrasser sincèrement la cause de la patrie, nous le retrouvons, après quelques années de séjour dans sa nouvelle patrie, un ardent défenseur des institutions américaines, un apôtre zélé de la naturalisation, de l'esprit civique et d'une irréductible loyauté envers le drapeau étoilé. Avec lui, c'est comme une Amérique nouvelle qui se lève et mérite, du coup, l'approbation et l'estime des vieux éléments jaloux de leurs droits et un peu inquiets de la tournure donnée subitement à leur société par une immigration débordante. L'esprit large, éminemment pratique des américains est tout aussitôt rassuré dès qu'il reconnaît dans ce nouveau citoyen un collaborateur. C'est donc le pays qui grandit. M. Pothier, élu successivement aux fonctions de maire de sa ville, de député au parlement de son état, de représentant du Rhode Island aux grandes Expositions Internationales de Paris, est tout à coup élevé au second poste d'honneur de la petite république dont il est un des citoyens heureux et fiers. Il est élu lieutenant-gouverneur de son Etat.

Et pendant qu'il gravit les degrés de l'échelle sociale sous la poussée du vote populaire, il parle, il agit, il sème partout aux Etats-Unis les enseignements virils qui doivent faire de son succès le secret du succès des éléments nouveaux, qui, comme le sien, ont pris leur place au soleil de la patrie américaine. Il n'a qu'une ambition, rendre plus prospère la république, plus complète l'œuvre qu'il poursuit auprès des siens. "Quoique tu fasse, fais de ton mieux," dit l'Écriture. Cette parole le peint tout entier.

A Providence, voici les sages conseils qu'il donne aux siens :

"Nous avons chanté sur tous les tons la note patriotique; il le fallait et nous devons continuer la note patriotique

vraie; mais cette note ne suffit plus : il faut la discussion loyale des problèmes qui nous concernent particulièrement et des problèmes politiques ou sociaux qui absorbent la pensée américaine.

“Tout en restant attachés aux traditions nationales, il ne faut pas oublier que nous sommes américains, que la patrie américaine est bien notre patrie et celle de nos descendants, que le civisme nous impose des obligations qu'il faut bien remplir.

“Il ne faut pas oublier que notre situation a changé depuis quarante ans : que de pauvres émigrés que nous étions alors, nous sommes devenus des propriétaires, que notre propriété paroissiale et autre se chiffre dans les millions, que nos groupes sont plus stables, plus considérés et que nous devons, à cause de ce progrès, entrer sérieusement dans la vie américaine, protéger nos intérêts tout en travaillant à la grandeur de la république.

“La démocratie américaine repose sur l'ordre, et l'ordre découle des cœurs fiers et croyants. Un peuple qui travaille, qui croit et espère est un peuple heureux et prospère. Travail et Foi, n'est-ce point la devise des Canadiens-français, de cette race de pionniers qui, les premiers, creusèrent le sillon de la civilisation sur ce continent? En restant fidèles à cette devise, nous compterons parmi les citoyens les plus désirables de cette république de travailleurs, de cette république qui ne reconnaît d'autre aristocratie que celle du mérite par le travail”

A Boston, Mass., devant le club républicain franco-américain du Massachusetts, c'est une profession de foi politique qu'il fait :

“Par instinct, par éducation et j'ajouterai par nos croyances religieuses, nous sommes conservateurs, c'est pourquoi nos tendances politiques ont été généralement républicaines, le parti républicain ayant été le moins entaché de démagogie et celui qui a toujours su le mieux sauvegarder les intérêts précieux du peuple.

“Ce parti dont vous êtes les auxiliaires dévoués, demande, cette année, durant la campagne prochaine votre généreux et patriotique appui, vous qui représentez si bien les forces vives de la nationalité. Vous êtes l'espoir de cette nationalité, l'espoir d'un parti qui s'honore de votre loyauté.”

A Biddeford, Maine, la même préoccupation patriotique lui fait dire :

“Nous n’aurons notre part des avantages de la vie américaine qu’en étant sincèrement américains, en n’excitant pas, pendant que nous sommes faibles, les préjugés de ceux qui nous environnent. Evitons les embarras causés par irréflexion ou légèreté, car dans notre position, ces embarras retarderont notre progrès. Demandons nos droits comme citoyens et les préventions disparaîtront. N’allons pas, en pratiquant l’exclusivisme au nom d’un nationalisme mesquin, donner raison à la jalousie étrangère de mettre en doute notre loyauté au drapeau étoilé. Aimons la paix, respectons l’autorité, soyons attachés aux traditions sacrées de notre race, soyons fiers de notre civisme, restons fidèles aux institutions de cette république et nous contribuerons autant, peut-être plus, que tous les autres éléments au développement, à la grandeur future des Etats-Unis. Les destinées de cette vigoureuse République, pour être grande et glorieuse, doivent reposer sur un conservatisme fécond, sur la justice, sur l’égalité et quel élément, je le demande, offre de plus sûres garanties d’ordre de justice et d’égalité que la nôtre?

.....

“Mes concitoyens, j’aime le pays de mes ancêtres; j’ai le culte de ses gloires et de ses traditions; son histoire fait mon orgueil; notre langue incomparable que m’a apprise une mère canadienne et française, je veux la parler jusqu’à mon dernier soupir,—mais je veux aussi être fidèle au serment que j’ai prêté en devenant citoyen des Etats-Unis et servir ma nouvelle patrie avec tout le dévouement dont je suis capable, ne reconnaissant pas d’autre drapeau que celui de l’Amérique libre, ce drapeau,—Symbole de la Liberté!”

Nous retrouvons le même esprit, j’allais dire la même passion d’utilité publique et nationale dans les nombreuses communications de l’ancien maire de Woonsocket. Et qui, certes, pourrait raisonnablement s’objecter à pareil langage? Quel américain de vieille souche pourrait prendre ombrage de ce patriotisme vivant apporté dans la république par la plus saine des immigrations? Quel citoyen ne s’estimera pas heureux de constater jusqu’à quel point les institutions américaines, les idéaux de la nation sont prisés par ceux-là mêmes qu’on ne voyait pas arriver dans le pays sans une certaine crainte? Et ce sera l’un des plus grands mérites de M. Pothier que d’avoir posé courageusement le problème de la situation à faire aux nouveaux citoyens de la république,

puis d'avoir donné la solution de ce problème par une vie publique telle qu'on n'en trouve pas de meilleure. Après tout, les discours de M. Pothier, si admirables qu'il soient, n'eussent pas eu autant de retentissement s'ils n'avaient pas été à la fois le reflet d'un âme droite et ardemment éprise de la patrie. M. Pothier fut éloquent parce qu'il fut courageux. Lamartine dit quelque part : "Le courage est la première des éloquences, c'est l'éloquence du caractère" et, certes, ce n'est pas de nos jours qu'une maxime comme celle-là menacerait de ne pas être comprise aux Etats-Unis, à une époque où les caractères, se modelant sur l'âme chevaleresque qui a été depuis six ans l'âme et la conscience du peuple américain s'efforce de donner au monde le consolant spectacle des vertus et des énergies rooseveltiennes. Aussi est-ce bien de nos jours que la valeur d'un citoyen comme M. Pothier doit être reconnue. J'allais dire qu'il appartenait à l'Etat du Rhode Island, en le choisissant pour son gouverneur, de se faire, cette fois encore, le pionnier de l'esprit public et juste qui ajoutera un nouvel éclat à la déjà si magnifique liberté américaine.

Sans doute, on prétendra, en certains quartiers, que le fait de n'être pas né aux Etats-Unis constitue un empêchement à une candidature dans la politique américaine. Cette erreur—pour ne pas dire ce préjugé—a été un obstacle dans le passé au plein développement du civisme américain. Et pour avoir été lent à le reconnaître l'Oncle Sam a été privé du concours très précieux d'énergies et de talents nombreux apportés au pays par tous ces éléments nouveaux dont le vice-président Faibanks disait qu'ils avaient mis au service du drapeau étoilé "le meilleur sang de toutes les nations de l'univers."

D'ailleurs, sur ce point comme sur tous les autres le président Roosevelt a donné la note juste :

"Un Scandinave, un Allemand, ou un Irlandais (il aurait pu ajouter un Canadien-français) qui est devenu réellement américain a le droit d'être placé sur un même pied d'égalité avec le citoyen né au pays, et il a tout aussi le droit que ce dernier à l'amitié et à l'appui de ses concitoyens dans la société et dans la politique."

Il appartient aux citoyens du Rhode Island de donner, les premiers, une éclatante sanction à cette parole de leur président.

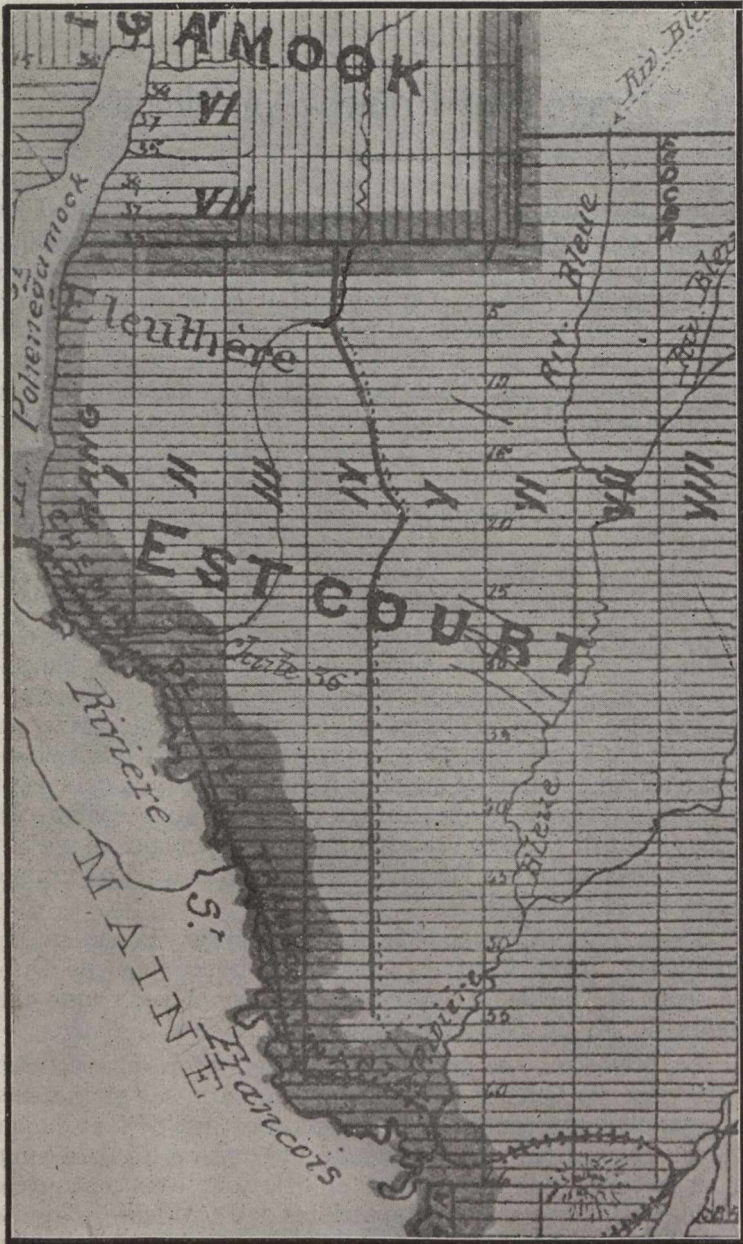
Bravo ! les Franco-Américains

Le rapatriement des Canadiens-Français des Etats-Unis — dans la mesure qu'il peut se faire — n'a jusqu'ici intéressé que médiocrement ceux qui se sont occupés de colonisation dans la Province de Québec. On a bien fait certains efforts pour engager les nôtres à revenir au pays, mais les résultats obtenus n'étaient pas loin de justifier l'indifférence de ceux qui, dirigeant le mouvement, n'ont pas cessé d'y voir un problème à peu près insoluble. Des événements récents, provoqués par la splendide initiative d'un groupe de nos compatriotes franco-américains semblent avoir posé le problème comme il devait l'être et lui avoir donné une solution vraiment pratique,

Edmond de Nevers était profondément convaincu que les Canadiens des Etats-Unis, grâce aux viriles leçons d'initiative puisées dans leur entourage, pourraient un jour donner à leurs frères du Canada la solution de plus d'une énigme nationale, le secret de plus d'un succès dans leur vie commerciale, et peut-être même d'étonnants exemples jusque dans les sphères plus élevées du développement social et intellectuel. Nous n'avons pas, pour le moment, à chercher jusqu'à quel point toutes ces prévisions du brillant écrivain sont réalisables. Il nous suffit de constater que sur ce point, du moins, il n'avait pas tort de compter sur l'esprit d'initiative et le sens patriotique de nos frères de là-bas.

Deux entreprises que le Crédit-Foncier Canadien, de Providence, R. I., vient de lancer dans la province de Québec sont la meilleure réponse à opposer à ceux que les espoirs de M. de Nevers laissèrent encore dans le doute.

La première, une entreprise de colonisation qui va doter la province de Québec d'une couple de paroisses et ramener au pays quelques centaines de ses enfants ; est déjà en bonne voie de réalisation. La deuxième, une entreprise de chemin de fer entre la ville de Québec et l'Ile d'Orléans, entreprise menée également par nos compatriotes de Providence, s'ajoute admirablement à la première et lui garantira avec de beaux profits un solide appoint.



CANTON ESCOURT, Comté de Témiscouata où la colonie franco-américaine s'établira.

Colonie franco-américaine d'Escourt

Les journaux, et notamment l'*Action Sociale*, annonçaient il y a quelques semaines qu'un syndicat franco-américain négociait avec le gouvernement provincial les conditions dans lesquelles pourrait se faire le rapatriement de deux ou trois cents colons recrutés dans quelques centres importants de la Nouvelle-Angleterre.

Ces négociations sont terminées et le canton d'Escourt, dans le comté de Témiscouata, concédé au *Crédit-Foncier Canadien*, sera bientôt le théâtre d'un développement agricole et forestier de tout premier ordre. On va commencer sans retard le défrichement d'une couple de cents lots colonisables. Et, pour une fois, nous pourrons voir à l'épreuve qu'elle va subir, la valeur de cette théorie du "colon libre sur la terre libre" !



CANTON ESCOURT. Les bois-francs: merisier, érable, orme, hêtre, etc., sont d'un beau diamètre

Le canton d'Escourt occupe la partie sud-ouest du comté du Témiscouata. Borné à l'ouest par les cantons de Pohéngamook, au nord par Armand, à l'est par Cabano et Botsford et au sud par la rivière Saint-François, cette dernière servant de ligne frontière entre le Canada et les États-Unis, le canton comprend le versant des Alléghany's canadiennes et

une série de grands plateaux boisés tout particulièrement favorables à la colonisation, Ces terrains situés sur le côté nord de la rivière Saint-François, jouissent tout le jour des rayons du soleil et, suivant l'expression caractéristique des



CANTON ESCOURT. Premier défrichement ; le terrain est légèrement ondulé, plutôt plat ; le sol de très bonne qualité.

colons déjà établis dans cette région, ils sont bien "mûris-sants."

Un inspecteur forestier que nous consultions à ce sujet nous disait :

"Le sol m'a paru être profond et de bonne qualité, je crois que c'est le meilleur groupe de lots que j'aie encore visité depuis que je suis à l'emploi du gouvernement."

Le *Crédit-Foncier Canadien* a obtenu les lots contenus dans la région que nous venons de décrire pour le prix régulier de 30 cents de l'acre. Comme valeur réelle la concession vaut plusieurs centaines de mille dollars en ne comptant que la valeur seule du terrain mis en culture.

Il reste la ressource de la forêt qui, sagement exploitée, sera une source de profit considérable dont les colons seront les premiers à bénéficier. Le *Crédit-Foncier Canadien* veut faire



CANTON ESCOURT. Les pins à abattre sont de forte taille.

de la colonisation pratique. Le défrichement se fera de façon à ce que tout le bois enlevé des lots soit utilisé de quelque manière. Rien ne sera brûlé sur le terrain, à part, peut-être, les branches dont la plus grande partie sera encore convertie en combustible utilisable.

Une scierie sera mise, dès les commencements à la disposition des colons et sera installée à l'endroit même où s'élèvera le nouveau village, tout près de la voie ferrée du chemin de fer

Transcontinental. Le village sera muni de toutes les améliorations modernes : système d'aqueduc, d'éclairage, église, école, magasin, etc., et deviendra lui-même, à cause de son site et des développements qu'il ne manquera pas de prendre, un des points les plus importants sur le parcours du nouveau chemin de fer Canadien. Ceux qui connaissent affirment déjà qu'il constituera un endroit idéal pour une gare.

Dans ces conditions, à cause du nombre des colons qui vont s'y grouper du même coup, à cause aussi des ressources forestières qu'il faudra exploiter en même temps que se fera le développement agricole, le canton d'Escourt sera bientôt, non seulement le théâtre d'un développement agricole dépassant tout ce qui s'est fait dans ce sens dans le pays, mais encore le centre d'une industrie forestière considérable et payante. Le voisinage de la rivière St-François, flottable sur des centaines de milles, la disposition heureuse de ses tributaires et de lacs nombreux promettent aux directeurs de la nouvelle entreprise un succès brillant et complet.

Au bas mot les Franco-Américains peuvent déjà se flatter de posséder, avec Escourt, dans la province de Québec, une propriété valant \$400,000, ou tout près. Aussi pouvons-nous adresser nos plus sincères félicitations à M. le juge Brochu,



CANTON ESCOURT. Les arbres sont généralement longs, indice d'un bon sol. A droite une souche de cèdre d'au delà de 5 pieds de hauteur, il y en a des milliers de semblables. Ce gaspillage de la forêt est dû aux concessionnaires,—détenteurs de limites.

président du *Crédit-Foncier Canadien* et à ses collègues, pour la transaction heureuse autant que patriotique qu'ils ont réussi à compléter chez nous. Le rapatriement fait dans de pareilles conditions est non-seulement possible mais éminemment désirable. Et il y a en ce moment aux Etats-Unis 100,000 canadiens désireux de rentrer au pays pourvu qu'on veuille les y admettre dans des conditions qui leur permettent d'y vivre.

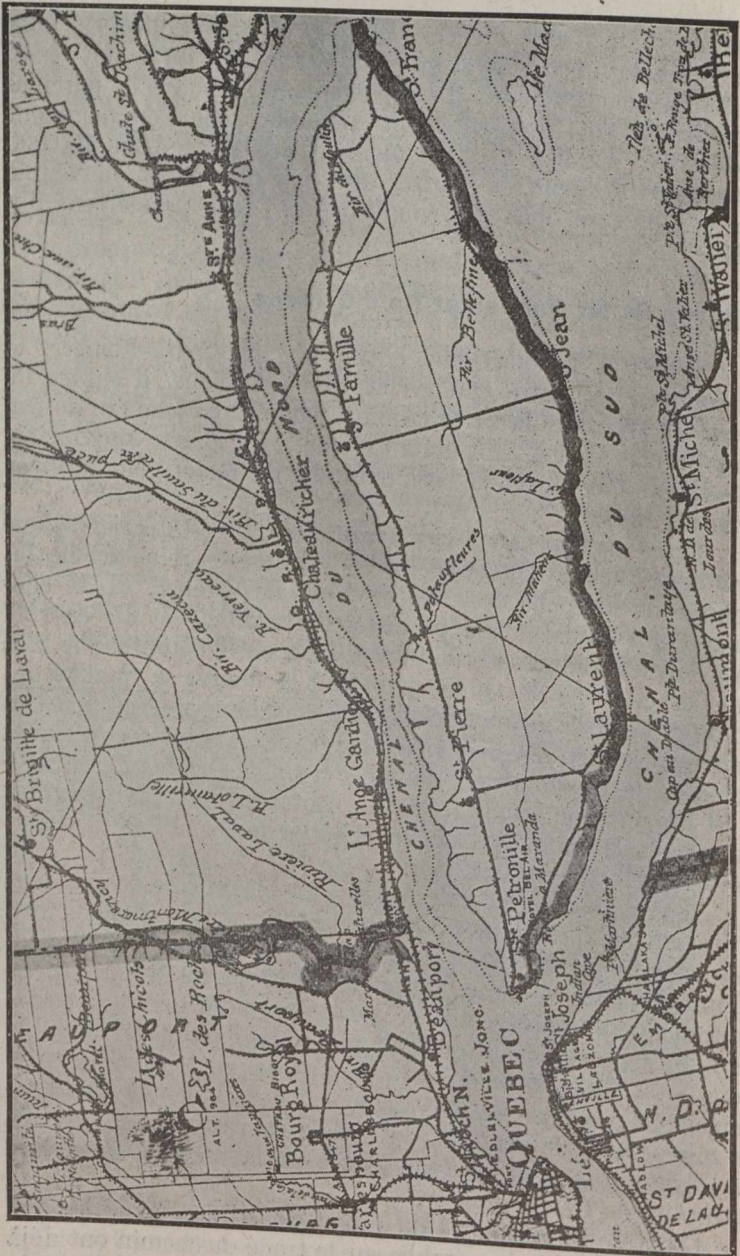
Chemin de fer Québec et Ile d'Orléans

Quant à la deuxième entreprise du *Crédit-Foncier*, le chemin de fer entre Québec et l'Ile d'Orléans, il suffira de jeter les yeux sur la carte ci-jointe pour se convaincre de son importance à tous les points de vue. La charte provinciale elle-même qui en est la base suffirait, du reste, pour dissiper tous les doutes.

On a souvent calculé les avantages qui résulteraient d'une voie ferrée reliant Québec à l'Ile d'Orléans—la reine des îles,—comme on l'appelle dans les environs de Québec. L'île elle-même, qui contient six paroisses florissantes, est un endroit merveilleux comme station d'été. Et on le comprend si bien que les citoyens de Québec, malgré la mauvaise qualité des communications en ont déjà fait leur séjour préféré pour les vacances. Rien de plus agréable que de visiter ces quelques colonies de citadins qui, de Ste-Pétronille—le bout de l'île—à St-Laurent, ont semé quelques centaines de coquettes villas du plus bel aspect. Avec un chemin de fer, l'Ile d'Orléans deviendra l'"île des touristes."

Il y a de plus les avantages d'un chemin de fer passant à travers les florissantes paroisses de la côte nord du fleuve. Les chemins actuels sont construits au ras de l'eau et n'accroissent que d'une façon imparfaite tous les villages qu'ils ne font qu'approcher. De la Terrasse Frontenac on peut contempler se prolongeant jusque par de là Beauport la double rangée de maisons blanches qui apparaissent comme le prolongement des faubourgs de Québec. Ceux qui relieront tout ce monde avec la capitale provinciale seront vite remboursés de leurs peines, c'est certain. Et c'est là toute la deuxième entreprise du *Crédit-Foncier*.

Du reste l'importance du projet est si bien comprise que nombre de propriétaires établis sur le tracé du chemin ont déjà offert à la nouvelle compagnie le privilège de faire passer la



LA REINE DES ILES DU FLEUVE ST. LAURENT—L'ILE D'ORLEANS.

voie sur leur terrain sans que cela coûte un sou. D'autres se déclarent prêts à vendre le droit de passage pour un prix minime en s'engageant à accepter les actions de la compagnie en règlement de leur réclamation. Partant le projet du chemin de fer Québec et Ile d'Orléans est accueilli avec enthousiasme.

Certes, il n'était pas nécessaire d'en dire autant pour montrer le caractère de la nouvelle entreprise que les franco-américains viennent de lancer chez nous.

Mais ce n'est pas tout de se réjouir du retour de quelques compatriotes, il faut encore tenir compte du fait qu'ils reviennent dans des conditions de prospérité exceptionnelles.

Touchante également l'idée patriotique qui a été mise au fond de cette institution qui vient prendre sa place au soleil de la patrie natale. Voici en quels termes le *Crédit-Foncier Canadien* expose son programme aux Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre :

“ Le but du Crédit Foncier Canadien est de réunir, de combiner en un seul fonds général la petite épargne des Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre.

“ Le vent est aux combinaisons financières, contrairement à ce qui existait jusqu'à ces dernières années, alors que le capital était plutôt généralement “ individualisé ”. C'est en réunissant les capitaux qu'on a pu donner aux industries américaines un essor sans parallèle dans l'histoire des Etats-Unis. Aujourd'hui, la République américaine est sans contredit à la tête des puissances industrielles et financières du monde entier.

“ Or, ce qui a été possible dans le domaine des industries l'est également dans la sphère des opérations financières canadiennes.

“ Isolés les uns des autres, sans liens de cohésion matériels, nous sommes sans forces, l'épargne canadienne est impuissante. Mais, en nous rapprochant davantage, en unissant ce que nous possédons, nous prendrons de la vigueur, nous deviendrons en état d'opérer de grandes choses pour le bien de chacun de nous en particulier et pour l'avancement de l'élément canadien en général.

“ Dans la finance comme en toute autre chose, l'union fait la force. C'est là une vérité que nous ne devons pas perdre de vue.

“ Chaque année, les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre dépensent sans profit des sommes considérables qui, si elles étaient mises ensembles, formeraient un total énorme. Nous ne sommes pas généralement portés à l'épargne, pour diverses raisons qu'il serait trop long d'énumérer. Une des principales, c'est qu'on n'a pas une entière confiance dans les institutions financières trop exposées aux revers et à la banqueroute, comme les faits le démontrent tous les jours.

“ Le Crédit Foncier Canadien vient changer la face de la situation. Dirigé par des hommes d'expérience qui possèdent la confiance de tous ceux qui les connaissent, et dont l'ambition suprême est de contribuer dans la mesure de leurs forces au progrès matériel des Canadiens immigrés, il offre toutes les garanties de sécurité qu'on puisse exiger d'une organisation de ce genre.

“ Le Crédit Foncier Canadien ne promet pas mer et monde, c'est-à-dire des dividendes exagérés.



HON. JUGE J. E. BROCHU
Président du Crédit-Foncier Canadien, Providence, R. I.

“ Mais il peut assurer aux personnes qui lui confieront des fonds un intérêt beaucoup plus élevé qu’elles ne peuvent obtenir ailleurs.

“ C’est que ses transactions se feront avec le plus grand soin, son argent devant être affecté à l’acquisition de biens-fonds dans la province de Québec, le pays natal que nous chérissons toujours, de même que dans les États de la Nouvelle-Angleterre.

“ Les Anglais, les Américains et les Belges s’emparent du domaine national dans la province de Québec. C’est à qui en prendra la plus large part ; car tous sont convaincus que “ le vingtième siècle est le siècle du Canada.”

“ Déjà les Booth, les McClaren, les Breakey, les Price, les Sharples et maints autres ont, dans l’espace de quelques années, amassé des fortunes colossales en exploitant les limites à bois de la province de Québec, et ils ont des imitateurs.

“ L’International Paper Company, la Berlin Falls Paper Mills Company, et divers syndicats Américains et belges possèdent de l’autre côté de la frontière d’immenses territoires de terres à bois d’une valeur inestimable.

“ Si les étrangers s’enrichissent ainsi en plaçant des capitaux au Canada pourquoi nous, les descendants des fondateurs de ce beau et grand pays dont l’avenir promet tant, resterions-nous les bras croisés en présence d’un tel spectacle ? Pourquoi ne placerions-nous pas des capitaux dans le nord de la province de Québec où la construction de nouveaux chemins de fer doublera, quintuplera probablement en peu de temps la valeur de la terre ?” (1)

Voilà, certes, une façon pratique de faire des affaires. Assurer le succès des groupes en combinant leurs efforts, contribuer à la force et à l’influence de la race en mettant à la base d’une institution solidement organisée l’idée patriotique qui donnera au succès matériel le splendide couronnement d’une gloire nationale. C’est la politique à suivre par les petits groupes, par les faibles qui ne peuvent être forts et puissants que par l’union des volontés et des sacrifices.

Nous félicitons certes, la province de Québec de cet amour qu’elle sait inspirer même à ceux que le sort force à la quitter, de cet amour qui va lui ramener un groupe aussi généreux et aussi fier de ses enfants.

(1) Le juge Brochu est d’opinion que l’avenir de l’élément français est dans un territoire formé par les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, Nouvelle Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Cap Breton et Terre-Neuve, avec la Province de Québec comme chateau-fort. En homme pratique, il veut que les siens s’emparent non-seulement du sol par la culture et l’exploitation forestière, mais aussi de la finance, du commerce et de l’industrie. Il prêche aux canadiens français de la Nouvelle Angleterre, non pas le rapatriement en masse ; mais ce qui est mieux, le placement de capitaux dans la province de Québec et l’établissement de groupes de colons sous la direction d’agronômes et d’ingénieurs forestiers. Partout où il adresse la parole, des foules immenses accourent pour l’entendre et les politiciens commencent déjà à s’inquiéter d’un mouvement qui prend des proportions formidables.

Nous félicitons non moins chaleureusement nos compatriotes de Providence de l'heureuse initiative qu'ils viennent de prendre. Ce sera leur gloire d'avoir été les artisans de leur propre retour au pays. Et la façon dont ils reviennent tout aussi bien que les leçons de progrès qu'ils nous donnent seront, nous n'en doutons pas, le point de départ d'une ère nouvelle dans l'exploitation consciencieuse et raisonnée des ressources naturelles de notre province.

Jean Colon.

Voilà les Ancêtres

REVUETTE

PERSONNAGES :

Le comte de BLASONEUF. Trente ans. Très chic.... trop chic. Veston pincé à la taille, pantalon un peu court, faux-col double, cravate verte. Moustaches frisées. Bagout étourdissant, aplomb d'homme devenu récemment riche. Le comte est parent de la haute finance.... par alliance.

La comtesse de BLASONEUF (née Félicia Packington, de Chicago). Même âge. Pas laide, pas jolie. Vêtue de brun des pieds à la tête—exclusivement, car la tête est blonde : on dirait de l'or en fusion dans du peroxyde d'hydrogène.

Miss Godiva STIFFIN, peintresse américaine. Cheveux gris, robe grise, chapeau gris, gants de coton gris, visage gris. Grande, sèche, guindée, raide, droite, désespérément verticale; n'a de pliant que celui qu'elle trimbale avec son chevalet et sa toile.

POTINVIEUX. Vingt ans. Journaliste pas bohème. Bien mls. Chapeau Panama, pantalon blanc, souliers de cuir verni, cravate de mousseline blanche, grosse épingle ornée d'un diamant faux qui fait son vrai.

MONTAGRAINE.—Etudiant pas pressé. Même âge et même mise que Potinvieux.

MELANIE.—Dix-huit ans. Cousine de Potinvieux. Personnifie une dame de la cour de Henri IV.

Il est 4 heures de l'après-midi. Foule immense rassemblée depuis le matin, près de la porte Saint-Louis. Variété inouïe de faces et de vêtements. Têtes de femmes ébouriffées par cette longue attente et par la pression de la foule qui, elle, ondule naturellement. Petits enfants qui pleurnichent dans les bras ankylosés de leurs parents. Bousculades intermittentes. Les cors de madame Jean-Baptiste reçoivent des hommages ré pétés, mais qui n'ont rien de compromettant. Des gens sont rendus là depuis le grand matin ; il y en a même qui y ont passé la nuit afin de s'assurer une bonne place : ils se sont assuré en même temps des rhumatismes pour le reste de leurs jours. Tout ce monde attend le cortège historique.

MONTAGRAINE (qui est au milieu d'un groupe d'étudiants) Dieu me pardonne, Potinvieux n'est pas dans la procession.

(à Potinvieux) Dis-donc, tu as échangé la fraise contre la cravate à la mode ?

POTINVIEUX.—Chut ! je me suis fait cicerone, je ne suis pas dans le cortège, tu vois bien. Je “ pilote ” un comte, un vrai.

MONTAGRAINE.—Et Mélanie, elle ?

POTINVIEUX.—Était perdue dans la masse, ne pouvait plus passer ; l'avons fait monter pour l'empêcher d'être broyée et de faire chiffonner ses atours.

BLASONEUF.—(Très excité. Il s'adresse à Mélanie. Cette petite fille, qui n'est pas mal, lui a rappelé le boulevard.)

Imaginez-vous, mademoiselle, que madame de Blasoneuf et moi étions embarrassés, presque autant que vous l'étiez tout à l'heure lorsque monsieur Potinvieux vous a reconnue dans votre joli costume de la cour de Henri IV. D'abord, il faut vous dire que, en arrivant à Québec, malgré notre mission officielle..

LA COMTESSE.—Ne dites pas laquelle, cela pourrait..

LE COMTE.—Oh ! ça n'a pas d'importance.

POTINVIEUX (se préparant à prendre des notes)—Vous avez une mission officielle ?

LE COMTE.—Oui, je suis le descendant d'un de ces messieurs, qui, au lieu d'affamer Wolfe et de le faire geler, lui livrèrent bataille afin de faire de l'effet sur madame Péan et autres. Mon gouvernement m'a envoyé ici, espérant que j'y ferais meilleure figure que mes ascendants... (Il se tourne de nouveau vers Mélanie). Donc, nous avons failli coucher à la belle étoile, ce qui n'est pas gai, surtout quand elle est polaire. Dès le mois d'avril, nous avons retenu des chambres au Château Frontenac, au premier. Il y a un mois environ, le gérant de l'hôtel me télégraphie à Paris que les chambres retenues ne pouvaient être mises à notre disposition, le prince de Galles en ayant besoin pour quelqu'un de sa suite. Je télégraphie de retenir une chambre au troisième. On me répond que c'est impossible. Je demande le quatrième, puis le cinquième, mais en vain, tout était pris. Après avoir aspiré à si haut, il était naturel que nous aspirassions à descendre. Donc nous consentimes à descendre. Je marconi-graphie au gérant de nous garder une petite place dans la cuisine. Au fond, pensais-je ce sera plus commode pour bouffer. On me refuse. Je demande un coin dans la dépense, on me refuse encore. Je supplie de me laisser coucher avec un des marmitons et de faire une petite place à la com-

tesse afin de lui permettre de dormir côte-à-côte avec une bonne. On nous répond que c'est impossible : tout était pris; dépenses, cuisines, armoires, placards, tout était retenu depuis six jours par un prince allemand. Alors je me fâche et je remarconigraphie que c'est idiot. On me répond que, puisque je monte sur mes grands chevaux, on consentira à mettre à ma disposition les écuries du Frontenac. J'accepte. Mais on s'était joué de moi. En arrivant, j'apprends qu'il n'y a pas d'écuries au Frontenac. J'écumis.

LA COMTESSE.—Moi j'étais calme. J'ai télégraphié à mon père, à Chicago, de m'envoyer des blancs de chèques, et j'ai offert d'acheter l'hôtel. . . .

MONTAGRAINE (qui a tout entendu), à Potinvieux). Qu'est-ce que ces richards-là ?

POTINVIEUX, (bas et la bouche de travers). Lui, c'est un nickelé.

MONTAGRAINE.—Quoi ? ? ? ?

POTINVIEUX.—Un nickelé. Je vais t'expliquer.

(Pendant que le comte continue son récit, Potinvieux explique)

C'est un comte français qui était pauvre ; il a épousé la demoiselle Packington, de Chicago, qui est excessivement millionnaire ; avec les nickels de la demoiselle, il retapé son écu.

(A ce moment, il se fait un remous dans la foule qui tempête contre quelqu'un : C'est Mlle Godiva Stiffin, qui, droite et raide sur une bicyclette, essaie de se frayer un passage).

PLUSIEURS VOIX.—Pas de bicyclette, il n'y a pas de place !

GODIVA.—Oh ! ça ne fait rien, je n'ai pas peur. (Elle descend de sa bicyclette). Je ne viens pas faire de bicyclette, je veux peindre. (Elle installe son chevalet tant bien que mal au milieu des poussées et des reculs de la marée humaine. Cent têtes curieuses se penchent sur elle).

BLASONEUF.—(Il n'a pas cessé de conter). Nous étions exposés à coucher dehors. Nous avons faim, n'ayant pas mangé depuis douze heures. Je cours tous les hôtels, toutes les pensions : pas moyen de trouver un gîte ni un morceau. Heureusement j'avais une mission officielle comme descendant de. . . . Je me dis : allons frapper à la porte des gens en place. Je me présente chez le maire, à l'hôtel-de-ville, et qu'est-ce que j'y vois ? Des matelas étendus sur tous les planchers et des planches sur des tréteaux. Je demande à louer un matelas. On me dit que c'est vingt dollars pour un matelas vide, qu'il faut fournir sa paille, que toute la paille

qu'on avait achetée pour faire des lits a été réquisitionnée pour nourrir les chevaux de la milice. Depuis une semaine les chevaux ont mangé cent mille matelas. Ils peuvent bien dormir debout. Je ne savais où me procurer la paille. On me dit de me presser, car dans une journée au plus, tous les matelas eux-mêmes, sans paille, seraient réquisitionnés à leur tour pour servir de nourriture aux chevaux. J'accepte, mais il était déjà trop tard. Au contrôle on m'apprend que le dernier matelas venait d'être loué cent dollars par des gens en voyage de noces. Je m'arrache quelques cheveux et je sors. Je me présente au Palais législatif, c'était la même chose. Je réussis à obtenir une audience d'un ministre. . . . J'avais fait sonner mon titre de descendant ; ça me donnait de. . . .

POTINVIEUX.—De l'ascendant.

BLASONEUF.—Oui ; on m'introduit, on me désigne le ministre en question. Je n'en puis croire mes yeux : il avait sur la tête un bonnet de marmiton, il portait un tablier blanc et tenait une poêle à la main. Je donne des signes d'étonnement. Mais le ministre me dit en souriant : " Ne soyez pas surpris de mon costume. Je ne suis pas dans la mascarade. La nécessité m'a réduit là. Les garçons de cuisine se sont mis en grève. Ils demandaient la journée de quatorze heures pour . . . se promener. Alors il a bien fallu mettre la main à la pâte moi-même, afin d'empêcher les visiteurs de crever de faim. . . . "

J'étais ravi, mais ma joie a été de courte durée. Le ministre m'a annoncé qu'il n'y avait plus rien ni pour moi ni pour ma femme. C'est alors que j'ai rencontré monsieur Potinvieux, qui a eu une idée géniale : le refuge de nuit!! Heureusement, ce refuge de nuit, malgré son nom, n'est ouvert que le jour. Comme, de ce temps-ci, tout le monde se couche très tard et que le refuge ferme à huit heures, les clients sont relativement peu nombreux. On nous a accueillis. Seulement un étage ; pas d'escaliers, c'est bien commode.

MELANIE.—La procession n'arrive pas. Je suis inquiète, monsieur Potinvieux. On va m'attendre.

POTINVIEUX.—Pas moyen seulement de songer à descendre de la voiture, tu serais écrasée.

BLASONEUF.—Ce serait dommage.

MELANIE.—Je voudrais pourtant retrouver mon groupe.

BLASONEUF.—Lequel est-ce ?

MELANIE.—Le siècle de Henri IV.

MONTAGRAINE.—Tu parles d'un siècle ?

BLASONEUF.—C'est un grand siècle.

POTINVIEUX.—Un peu rococo.

BLASONEUF.—Vous êtes fin-de-siècle ?

POTINVIEUX.—Oh ! plus que ça, je suis fin-d'ère.

BLASONEUF.—On dit que le siècle le mieux réussi, c'est celui de Henri IV. On croirait que les personnages sont des artistes.

POTINVIEUX.—De grands artistes... en cheveux. Ils en ont beaucoup, de cheveux, mais leurs cheveux sont des perruques.

BLASONEUF.—Pourquoi pas des cheveux imités : l'art n'est qu'une imitation. Et alors puisqu'ils sont artistes....

GODIVA.—(à un voyou qui pousse son chevallet). Faites attention, vous me faites mettre du rouge sur mon ciel.

(On la pousse de nouveau).

GODIVA.—Aie ! encore ! Cette fois-ci, c'est du vert, vous en mettez sur la porte Saint-Louis.

MONTAGRAINE.—Pas la peine de crier, ça lui fera de la mousse, à la porte Saint-Louis ; elle en manque.

(On la bouscule encore).

GODIVA.—Vous voulez m'empêcher de peindre ?

MONTAGRAINE.—Mademoiselle, il est inutile de résister à la foule ; je crois que vous feriez mieux de mettre un peu d'eau dans votre vin, ou plutôt dans votre huile....

GODIVA.—Dans ma huile ? je n'ai pas d'huile, monsieur, je fais de la aquarelle.

MONTAGRAINE (avec une pose sentimentale).—Aquarelles les vieilles filles !!

UNE VOIX.—Tiens, quelque chose de jaune et de bleu, ça doit-être ça. Hourra !

(Un héraut paraît. Cotte d'armes de velours cramoisi semé de fleurs de lis d'or. Toque noire où s'enroule un cordon d'or. Armoiries sur la cotte. Caducée.)

LE HERAUT.—Bonnes gens, bonnes gens, écartez-vous, voilà.. (il hésite, puis recommence) Voilà.. (il perd complètement la mémoire) Voilà..

UN ETUDIANT (L'interrompant).—V'là les ancêtres !

LES ETUDIANTS (ils crient à tue-tête) V'là les ancêtres !

MONTAGRAINE.—Voici François premier. Ils auraient dû commencer plus loin, aux rois fainéants par exemple, q'aurait été plus historique.

POTINVIEUX.—Les rois fainéants, avec leurs bœufs, ç'aurait eu l'air d'une réclame pour " Bovril."

MELANIE.—Qu'est-ce que c'est, les rois fainéants ?

POTINVIEUX.—C'étaient les grévistes de l'ancien temps.

(Le cortège s'avance de quelques pieds. Il a plu sur les personnages, qui sont sur pied depuis quinze jours et qui n'ont pas mangé depuis le matin. François premier a l'air de revenir de Pavie par un jour de mauvais temps ; il a tout perdu, surtout l'envie de marcher plus longtemps dans la procession, ce qui est pourtant un honneur. La foule s'exclame d'admiration.

UNE FEMME.—Vois-tu les amazones, Joséphine ?

MELANIE.—Qu'est-ce que c'est que les amazones ?

POTINVIEUX.—C'est un fleuve.

MELANIE.—?

POTINVIEUX.—Eh bien ! oui, c'est un fleuve ; elles personnifient le Saint-Laurent, je suppose.

BLASONEUF.—Tiens, Sully.

LA COMTESSE.—Le poète ?

POTINVIEUX.—Non, c'est le ministre. . Au fait ça pourrait bien être l'autre, ou tous les deux à la fois. .

MONTAGRAINE.—Si on le lui demandait. .

(Il se produit une grande poussée, une mêlée indescriptible. Les gardes de la Police Montée apparaissent dans un tourbillon de poussière et renversent tout sur leur passage.)

UN GARDE à cheval. The prince ! clear the way ! (Sully ne se dérange pas, un garde le pousse rudement.)

SULLY.—Aïe !

LE GARDE.—The prince, clear the way !

SULLY.—Je proteste. . (A ce moment, l'automobile du Prince passe à toute vitesse. Sully bousculé, perd sa perruque ; il est très chauve.)

LA FOULE.—Ah ! regarde donc celui-là ! Ah ! Ah ! Ah !

SULLY (calme).—Mes cheveux sont d'un autre siècle !

MONTAGRAINE.—Très fort. (Sully fait signe qu'il veut parler).

DES VOIX.—Silence, il va parler. (La procession, qui se refaisait péniblement, se débande complètement ; une centaine de personnes se groupent autour de Sully qui, tenant sa perruque à la main, montre son crâne dénudé et commence) :

LE CRANE FRISE

Le crâne où meurt ce poil d'ébène
Par les coups du temps fut pelé ;
Pour parer à tant de déveine,
Un faux toupet y fut collé.

Mais la mensongère frisure
 En vain le coiffe chaque jour :
 On voit la laïque tonsure
 En faire obstinément le tour.

Le faible et fragile édifice
 Par le moindre choc est brisé ;
 Ce crin qu'ondule l'artifice,
 N'y touchez pas, il est frisé.

Souvent ainsi le mets qu'on aime,
 Effleurant le cœur, l'affadit ;
 Perplexe, on sonde le problème :
 Tout dépend d'un cheveu maudit.

On l'ôterait bien, mais la rage
 L'emportant, on se dit tout bas :
 " Il a des cheveux, ce potage,
 " Il est frisé, n'y touchons pas. "

MONTAGRAINE.—Tout de même, la comtesse avait raison :
 c'est monsieur Prudhomme.

(Sully remet sa perruque et disparaît suivi de la foule.)

JEAN VALIER.

REVES AMBITIEUX

Si j'avais un arpent de sol, mont, val ou plaine,
 Avec un filet d'eau, torrent, source ou ruisseau,
 J'y planterais un arbre, olivier, saule ou frêne,
 J'y bâtirais un toit, chaume, tuile ou roseau.
 Sur mon arbre, un doux nid, gramen, duvet ou laine,
 Retiendrait un chanteur, pinson, merle ou moineau ;
 Sous mon toit, un doux lit, hamac, natte ou berceau,
 Retiendrait une enfant, blonde, brune ou châtaine.
 Je ne veux qu'un arpent ; pour le mesurer mieux,
 Je dirais à l'enfant la plus belle à mes yeux ;
 " Tiens-toi debout devant le soleil qui se lève ;
 " Aussi loin que ton ombre ira sur le gazon,
 " Aussi loin je m'en vais tracer mon horizon."
 Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve.

JOSEPHIN SOULARY.

L'Anglicisation et ses luttes d'après l'histoire du Canada

La résistance à l'anglicisation n'est pas une affaire d'agression contre les autres nationalités. Encore moins est-elle une tentative de francisation. Elle n'est chez les Canadiens-français que la défense de leur nationalité et de leur foi attaquées simultanément. Ils sont les persécutés non les persécuteurs.

Depuis 150 ans que le Canada est sous sa domination, l'Angleterre n'a jamais abandonné l'espoir de faire adopter sa langue par les Canadiens-français. Son but était d'abord—il l'est probablement encore—de les amener par là au protestantisme. Et si les méthodes ont varié, le but, lui, n'a pas changé. Du reste, certains événements qui viennent de se dérouler à Londres prouvent éloquemment qu'en matière religieuse il suffit de presser le gouvernement anglais d'un peu près pour le voir prendre les moins libérales attitudes. Au Canada, dans ce pays de coloniaux que les Anglais sont toujours portés à considérer comme leur chose, le butin rapporté de leurs conquêtes (1), l'Angleterre a cédé à "la manie administrative" qui porte les peuples forts, ou même quelquefois ceux qui sont seulement au pouvoir, à tenter l'unification linguistique des petits peuples que le sort des armes, ou un concours heureux de circonstances, a placés sous leur tutelle. Les Canadiens-français possèdent, sous ce rapport quelques pages d'histoire, remplies d'une douloureuse émotion, que tout anglais généreux ne peut lire sans remords.

Parfois, ça été la persécution directe, ouverte et violente. Parfois, comme aujourd'hui, ça été la persécution diplomatique, mais non moins active et non moins dangereuse. Les Canadiens-français puisèrent dans leur loyauté même le secret de la résistance opiniâtre qu'ils opposèrent aux premiers gouverneurs saxons de leur pays. Et comme toute agression violente appelle la résistance c'est, au fond, l'in-

(1) "The country that we have conquered!", disait il n'y a pas longtemps à Québec, un jeune londonien fraîchement débarqué au Canada.

tolérance même de l'Angleterre qui sauva le Canada-français et sa foi catholique.

Si l'Angleterre eût été très tolérante, même par calcul, envers les Canadiens-français, mettant, tout de même comme elle l'a fait les anglais protestants à côté d'eux, ils se seraient réconciliés, ils auraient pris goût à la langue anglaise comme l'ont fait tant d'immigrants des Etats-Unis; comme les Américains dont Mgr McFaul disait dernièrement: "Nous devrions avoir 40 millions de catholiques aux Etats-Unis et nous n'en n'avons que 12 millions." Albion voulut aller trop vite et son intolérance nous préserva de la séduction. Puissent les Canadiens-français se garder aussi bien des perfidies dangereuses de la diplomatie qui, sous prétexte de je ne sais qu'elle "entente cordiale"—le mot est à la mode—leur apprend lentement à se désintéresser de l'avenir national de leurs frères éloignés, et à prendre pour une paix désirable et juste une tranquillité qu'il leur faut acheter par le sacrifice honteux des droits de leur race.

Si l'Angleterre eut été plus ntolérante encore qu'elle ne l'a été, le Canada se fut jeté dans les bras des Etats-Unis qui l'invitaient à se joindre à eux. On sait la délégation de Franklin, de Mgr Carroll et de son frère Charles Carroll, membre du Congrès Américain et excellent catholique, auprès des Canadiens-français.

Après la cession du Canada à l'Angleterre et le traité de Versailles en 1763, le Roi d'Angleterre, de sa propre autorité, abolit les lois françaises et il les remplaça par les lois anglaises. Il imposa aussi aux catholiques un serment d'apostasie, dit serment du "Test", et cela sous peine de déportation. L'anglicisation et son but étaient clairs.

A la suite de son clergé, le peuple Canadien-français offrit une résistance invincible. Le soulèvement des colonies américaines arrivé sur ces entrefaites fit peur à l'Angleterre; elle n'osa verser le sang ni recourir à la déportation. Après onze ans de lutte pour la conservation de leur langue et de leur foi, les Canadiens-français obtinrent en 1774 l'"Acte de Québec" qui leur accordait la liberté religieuse. Et en 1777 on reconnut leur droit à la langue française.

Mais en 1792 on proposa de nouveau l'abolition du français et en 1800 on se mit à l'œuvre avec l'intention d'en finir. Une loi dite "Ordonnance Royale" statuait que toutes les écoles seraient anglaises désormais et sous le contrôle des

Protestants. En même temps, le Gouvernement s'arrogeait le droit de nommer les curés des paroisses catholiques. On déclarait qu'il était temps que le Canada fût anglais. (Mercury).

La lutte, lutte opiniâtre et terrible dura 25 ans avec une accalmie temporaire à la guerre de 1812. Les Canadiens-français aimèrent mieux laisser leurs enfants croupir dans l'ignorance la plus complète que de les exposer à l'apostasie en les envoyant à ces écoles anglaises. Il n'y eut plus guère que des écoles de presbytères. Imaginez le recul de l'instruction publique et ce qui s'en suivit.

Dès 1814, les Anglais agitèrent la question de réunir les provinces sous un seul gouvernement central afin de mieux dominer les Canadiens-français. Ceux-ci offrirent une résistance désespérée, mais ils ne purent empêcher le projet de rester constamment à l'ordre du jour et en 1840 (23 juillet), malgré leurs protestations, l'union des Canadas fut proclamée, la langue française abolie et le pays, de fait, déclaré anglais.

En 1844-45, cependant, nos hommes d'état Canadiens-français réussirent à faire rétablir la langue française. La lutte ouverte et violente était finie. Celle de la diplomatie, plus dangereuse encore allait continuer son œuvre. Elle allait même trouver un puissant auxiliaire dans le clergé de langue anglaise établi dans le pays. Devenue impuissante, excepté par les écoles dont elle abuse tyranniquement, l'autorité civile abandonne au clergé de langue anglaise le soin de continuer, et de la terminer, si possible, son œuvre d'anglicisation.

Depuis 30 ans combien de nos gouverneurs-généraux se sont appliqués sincèrement à gagner l'estime des Canadiens-français? Les deux avant-derniers ont été particulièrement agressifs surtout pour ce qui est des idées chères à notre nationalité. Celui d'aujourd'hui, plus poli, plus diplomate, n'a pas oublié la politique de ses devanciers et il ne sera guère plus aimé.

Au fond, ça été pour les Canadiens-français une tentative d'oppression semblable à celle de l'Irlande, et cela depuis les commencements. Et si les circonstances n'ont pas favorisé l'Angleterre dans ses projets, les Canadiens-français lui doivent presque de la reconnaissance pour l'intolérance dont elle a fait preuve à leur égard et qui a été, après tout, le

salut de leur race. Mais les faits sont loin ou ignorés. On l'a bien vu, aux fêtes de Québec, en entendant les éloges dithyrambiques adressés à la métropole.

Nous dirons un mot de l'anglicisation des nôtres par le clergé de langue anglaise. Les dangers qui nous viennent de ce côté ne menacent pas moins la foi que la langue, et, si nous n'y prenons garde, ils nous réservent de douloureuses surprises pour un avenir assez rapproché.

La persécution anglicisatrice qui vient de l'autorité civile est beaucoup plus apparente et elle découvre davantage les projets secrets machinés contre nous. Ses mesures blessent d'ordinaire et elles appellent une réaction. C'est le coup de fouet qui réveille le patriotisme et met en garde contre les dangers pour la foi visée en même temps que la langue. Il est relativement facile de s'en défendre.

Quant à la persécution anglicisatrice ecclésiastique d'Ontario, des provinces Maritimes et des Etats-Unis, elle est beaucoup plus dangereuse. Elle met à exécution les plans des ennemis de l'Eglise et avec une efficacité presque irrésistible. Il faut bien faire sa religion ! Les anglicisateurs ont les gens sous leurs mains et par le mépris dédaigneux des langues non anglaises et de tout ce qui n'est pas anglais, par les dénis de justice commis avec une bonne foi renversante, ils finissent parfois par gagner leur point. Un deuxième point, suite et conséquence du premier, l'apostasie de la foi après l'apostasie de la langue, vient d'ordinaire. La nation Irlandaise est le plus terrible et le plus lamentable exemple de l'adoption d'une langue protestante et protestantisante. 35 ou 40 pour cent, et plutôt 40 que 35 pour cent, des Irlandais ou descendants d'Irlandais sont aujourd'hui protestants, i. e. non catholiques et avant la fin et peut-être le milieu du siècle la nation sera apostate, i. e. en majorité non catholique. Oui, le Souverain Pontife peut pleurer la belle et généreuse nation Irlandaise. Elle est perdue pour l'Eglise. Aucune puissance humaine ne la sauvera. Son clergé et son héros national O'Connell lui ont fait cadeau d'une langue protestante et protestantisante ; l'effet n'a pas tardé à se perdre.

Au Canada, en 1901, il y avait dans les 5 provinces du tableau ci-joint 471,388 Catholiques de langue anglaise. Là-dessus 100,000 et peut-être plus étaient des Ecosais. On sait en effet, que la grande majorité des Catholiques de lan-

gue anglaise, 161,027 des Provinces Maritimes sont des Ecossais catholiques. Et il y en a aussi beaucoup dans Ontario. Il y a aussi les Anglais catholiques dont il faut tenir compte, en sorte qu'il ne reste guère que 350,000 Irlandais catholiques environ. Pourtant il y aurait dans les mêmes provinces, toujours d'après le recensement officiel de 1901 : 967,336 Irlandais. En Angleterre, c'est pire encore, car au Canada la Province de Québec sauve les Irlandais de l'apostasie. En Irlande, de 1830 à 1901 les catholiques ont perdu proportionnellement environ 6 pour cent comme suit :

	Habitants	Cath.	Prot.
1830 Irlande.....	7,943,940	6,427,712	1,516,228
1901 ".....	4,458,775	3,377,775	1,081,000
Diminution.. . . .	3,485,165	3,049,937	435,228

On dira peut-être que les irlandais catholiques ont émigré en beaucoup plus grand nombre que les protestants. Soit, alors on devrait les retrouver en beaucoup plus grand nombre aussi dans leurs nouvelles patries. Où sont-ils? Toujours la terrible question de Mgr McFaul!

Mais nous voulons surtout parler, dans cet article des effets de l'anglicisation sur les Canadiens-français. Ces derniers ont, eux aussi, émigré et dans des proportions telles que l'on peut dire que la moitié, ou tout près, des canadiens-français habitent en dehors de leur province de Québec. Où sont-ils?

Si vous tracez un cercle dont la circonférence renferme les cinq provinces du tableau ci-joint et les Etats Américains limitrophes des "North Atlantic division" et "North Central division" (1) vous avez 3 millions de Canadiens-français (1901) même sans compter ceux de l'Ouest Canadien et des Nord-ouest et Sud-ouest Américains (1) ainsi que tous ceux du midi. Le tableau suivant illustrera notre pensée :

(1) Recensement des Etats-Unis.

(1) La Californie renferme 30,000 Canadiens-français.

MOUVEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE : NATIONALITES, LANGUES ET RELIGIONS.— DE [1881
A 1901 — D'APRES LES RECENSEMENTS OFFICIELS

I.—LES TROIS PROVINCES MARITIMES : N. E., N. B. ET I. P. E.

PERIODE DE TEMPS	Canadiens-fr.	Anglais catholiques	Sauvages Italiens, Pol., etc.	Total des catholiques	Total des non-catholiques	Population totale
1901.....	136,336	161,027	3,709	301,072	592,881	893,953
1881.....	105,922	164,731	4,040	274,693	596,003	870,696
Augmentations ou diminutions	Aug. 30,414	Dim. 3,704	Dim. 331	Aug. 26,379	Dim. 3,122	Aug. 23,257

NOTE : Il s'agit ici de provinces civiles et non ecclésiastiques.

II.—PROVINCE DE QUEBEC

1901.....	1,322,115	94,522	12,623	1,429,260	219,638	1,648,898
1881.....	1,073,820	89,099	7,799	1,170,718	188,309	1,359,027
Augmentations.....	248,295	5,423	4,824	258,542	31,329	289,871

Par Anglais catholiques, il faut entendre les Anglais, les Irlandais et les Ecossais.

III.—PROVINCE D'ONTARIO

1901.....	158,671	215,839	15,794	390,304	1,792,643	2,182,947
1881.....	102,743	213,130	4,966	320,839	1,606,083	1,926,922
Augmentations.....	55,928	2,709	10,828	69,465	186,560	256,025

RESUME

1901.....	1,617,122	471,388	32,126	2,120,636	2,605,162	4,725,798
1881.....	1,282,485	466,960	16,805	1,766,250	2,390,395	4,156,645
Augmentation légale.....	334,637	4,428	15,321	354,386	214,767	569,153
Pris du Manitoba de 1881.....	1,584	1,595	826	4,005	12,470	16,475
Augmentations vraies.....	333,053	2,833	14,495	350,381	202,297	552,678

5 provinces du Canada, recensement de 1901 1,617,122

ÉTATS-UNIS

North Atlantic Division.... .	905,521	
North Central Division.... .	307,165	
		1,212,686
Total.... .		2,829,808

Ajoutez à ce chiffre les Canadiens-français nés aux États-Unis et émancipés par mariage ou autrement—recensés conséquemment, comme *américains* et non comme Canadiens-français—avec leurs enfants et vous aurez au moins 3 millions sans compter les Canadiens-français des autres États ou provinces. Les Canadiens-français dépassaient donc 3 millions dans l'Amérique Septentrionale en 1901.

Notons en passant, que de 1800 à 1900 le non-catholicisme a pris sur le catholicisme, dans les pays saxons ou allemands une avance proportionnelle de 60,000,000, le premier passant de 33 millions à 140,000,000, et le deuxième de 14 à 24 millions.

Sur une augmentation totale en 20 ans de 552,678 de l'Atlantique au Manitoba, limites de 1881, l'élément Canadien-français a près à lui seul 333,053, dépassant de 113,428 tous les autres éléments réunis, anglais catholique et protestant, juif, allemand, etc., etc. Là-dessus, les Acadiens ont fourni l'apport de 37,571.

Les Canadiens-français, chiffres ci-contre, n'étaient que 34.2 pour cent de la population en 1901, et cependant ils ont pris 60.2 pour cent de l'augmentation soit près du double de leur part. Les catholiques anglais qui étaient près de 10 pour cent de la population totale (9.97½ pour cent) n'ont pris que 0.51 pour cent de l'augmentation. Ainsi tandis que les Canadiens-français ont augmenté en 20 ans de 25.96 pour cent les catholiques anglais, eux, n'ont augmenté que de 0.6 pour cent. Les Canadiens-français ont donc augmenté *proportionnellement* 43 fois plus qu'eux.

Des 108,964 autres catholiques que renfermaient en 1901 les provinces et territoires de l'Ouest, 20,634 étaient des sauvages, 20,000 environ étaient des catholiques anglais et 45,000 des Canadiens-français. Le Recensement ne don-

nait que 32,249 à ces derniers, mais il eut fallu ajouter à leur nombre 10 ou 12,000 métis civilisés et francisés. Les autres catholiques étaient des Galiciens, des Italiens, des Allemands germanisants, etc., etc.

Mes chiffres, au sujet des Acadiens,, sont inférieurs à ceux des recensements; j'ai dû retrancher de l'élément français deux colonies de Huguenots français.

L'accroissement légal diffère du vrai, car un district, Rainy River, ayant été recensé avec Manitoba en 1881 l'a été avec Ontario en 1901. Il a fallu en tenir compte car c'est une addition et non un accroissement vrai et régulier.

Pourquoi les catholiques anglais ont-ils augmenté 43 fois moins proportionnellement que les catholiques français et 14 fois moins que les non-catholiques? Ils ne souffrent pas du suicide de race et leur immigration reçue ou émigration subie n'explique pas pareille absence d'accroissement. Une apostasie sourde, secrète et considérable, fruit des mariages mixtes et de l'anglicisation consommée parait seule l'expliquer. J'ai dit ailleurs et prouvé que la nation Irlandaise qui a apostasié sa langue nationale a aussi apostasié sa foi, *proportionnellement* près de 400 fois plus que les Canadiens-français du Canada qui ont conservé la leur.

On aura une plus juste idée des constatations que nous venons de faire à la seule vue du tableau suivant qui donne un état de la population catholique au Canada en 1881 et en 1901 :

1881, Canadiens-fr.	73 1-5 %	Anglais cath.	26 2-5 %	Autres cath.	2-5 %
1901, " "	76 2-5 %	" "	22 1-5 %	" "	1 2-5 %

Augmentation 3 1-5 %, Diminution 4 1-5 %, Augmentation 1 %

Nous avons cru devoir grouper les faits et les chiffres qui précèdent afin de mettre nos compatriotes en garde contre les surprises que peut encore leur réserver la condition de vie où ils se trouvent sur ce continent. Et si l'attachement à leurs traditions, à leur langue, a été d'une façon si manifeste une garantie de leur attachement à la foi catholique de leurs pères, ils trouveront, dans tout ce qui précède un nouvel encouragement à défendre jusqu'au bout ce patrimoine moral qui est à coup sûr, l'élément de leur vie comme race.

D'autre part, leur exemple, s'il ne réussit pas à convaincre ceux de leurs voisins qui, n'ayant pas la même foi, n'ont pas les mêmes raisons de les admirer, il pourra, nous l'espérons ouvrir les yeux à ceux de leurs persécuteurs qu'une

même foi aurait dû faire leurs alliés dans le domaine religieux. Quant aux premiers, leur esprit chevaleresque n'est pas loin de se sentir conquis par l'héroïsme de ce petit peuple qui ne veut pas mourir et qui met déjà tant de gloire à se proclamer le sujet loyal, mais français et catholique de la couronne d'Angleterre.

A tous, il rappellera que le principe des nationalités est de ceux que le monde doit respecter et que personne ne peut violer sans commettre un crime de lèse humanité.

“Qu'on ne pense pas, disait un patriote, qu'un peuple puisse changer de langue comme on change de vêtement. On ne biffe pas d'un trait de plume ce que des siècles ont fait. Pour tout peuple la conservation de sa langue est une affaire d'honneur, une affaire de tradition, une affaire de vie ou de mort morale.”

Charles Dupil.

Revue des faits et des œuvres

La statistique vitale et nos compatriotes d'Ontario.

Le rapport du secrétaire provincial d'Ontario pour l'année 1905 donne d'éloquents statistiques sur les naissances, mariages, sépultures.

La population totale de la province est estimée à 2,208,364 de tous âges et sexes.

La natalité a été de 23.5 par 1,000 de la population en 1905 au lieu de 22.8 qu'elle était en 1904. Elle atteint un chiffre particulièrement élevé dans les districts d'Algoma et de Nipissing, peuplés en grande partie par nos compatriotes Canadiens-français, loyaux à la loi qui prescrit l'enregistrement, loyaux surtout aux lois de saine morale qui régissent la famille.

La proportion pour les mariages est de 9.2 par mille, soit 0.3 par mille de plus qu'en 1904. Le comté d'Essex, où il y a nombre de Canadiens-français, y remporte la palme d'emblée.

La moyenne des mariages dans ce comté est de 32.2. Windsor, sa principale place d'importance, donne une moyenne de 91.5 par mille, soit 1193 mariages durant l'année 1905, tandis que dans les cités, elle n'est que de 14.4.

Voici un tableau comparatif pour le comté d'Essex et certaines villes d'Ontario, situées sur la frontière des Etats-Unis :

	Mari et femme tous deux des Etats.	Mari et femme tous deux du Canada.	Mari des Etats femme du Canada.	Mari du Canada femme des Etats.	Total.
Sandwich.....	266	31	12	9	318
Walkerville.....	24	18	4	2	48
Windsor.....	933	178	61	21	1193
Essex (autres places du comté...)	5	273	9	278
Samia.....	56	112	12	10	190
Sault Ste-Marie..	15	95	8	118
Brockville:.....	7	103	5	5	120
Prescott.....	10	32	3	2	47
Rainy River (1)..	5	138	1	1	145
Niagara Falls (2).	81	79	6	2	168

(1) Rivière à la Pluie.

(2) Chûtes Niagara.

Le secrétaire fait suivre ces statistiques des remarques suivantes :

“ Ces chiffres indiquent clairement que le mariage, à certains endroits, en particulier à Sandwich et à Windsor, est “ trafiqué ” comme s’il s’agissait d’un commerce de gros. La grande prépondérance des mariages où les parties sont des personnes venant des Etats-Unis est aussi apparente : 83 pour cent à Sandwich et 78 pour cent à Windsor.”

Autres détails à souligner : 35 hommes, 45 femmes de ces couples américains, mariés à Windsor étaient des divorcés.

A Sandwich, sur les 318 mariages, 297 ont été faits par le même clergyman. A Windsor, sur 1193 mariages, un clergyman en a fait 365, un autre 225, trois autres 174, 137 et 106 ; le dernier en a eu 54. Il y a 29 clergymen.

A Sandwich, pour 297 mariages, trois membres de la famille du clergyman (il s’agit, évidemment, d’un prédicant) ont été les témoins, l’un 163 fois, le deuxième 111 fois et le troisième 75 fois.

A Windsor, pour 365 mariages, six membres de la même famille ont servi de témoins, 197, 89, 50, 10, 3 et 2 fois respectivement.

On conçoit, après cela, que le Dr Charles Hodgetts, sous-secrétaire provincial, suggère de prendre des mesures sévères contre cette invasion matrimoniale.

Le rapport signale la naissance de 296 jumeaux en 1899, et de 526 en 1905. De 1889 à 1905, 29 cas de triplets ont été rapportés. Les naissances illégitimes ont diminué en nombre de 1.80 pour cent (808) en 1899 à 1.34 pour cent (699) en 1905.

Les victimes de l’alcoolisme dans Ontario en 1905 sont au nombre de 38 dans les comtés et de 16 dans les cités, soit 54 personnes qui ont mis fin à leurs jours par la malheureuse habitude de la boisson.

71 hôteliers, parmi lesquels une seule femme, sont morts dans Ontario durant l’année 1905.

Il y a eu 9,147 décès chez les enfants au-dessous de 15 ans, et cela, dans toute la province. A Toronto, 1310.

.

La langue et la nationalité

L’Italie elle-même ne serait pas exempte de reproche sur la façon dont elle traite les minorités placées sous sa tutelle. A son tour elle porte les esprits larges à se demander quelle fatalité entraîne les peuples forts à assassiner dans leur natio-

nalité les petits peuples et à tendre, souvent, par les moyens les plus arbitraires, à déraciner chez eux les sentiments traditionnels qui sont les glorieux débris d'une existence qui a parfois été glorieuse. La note suivante de M. Charles Le Goffic, va, en nous apprenant du nouveau, nous confirmer dans les viriles résolutions qui donnent au mouvement franco-américain toute sa force :

“ Connaissez-vous cette partie Franco-italienne, peuplée de plus de 85,000 habitants et qu'on appelle la Vallée d'Aoste ? Franchissez les Alpes, poussez jusqu'à la station de Pont Saint-Martin et arrêtez-vous pour regarder et écouter. Voici, sur le quai de la gare, des gardes-chasse royaux et des paysans se rendant au marché ; c'est en français qu'ils s'abordent. Partout, quoique nous soyons en Italie, les enseignes, les annonces, les écriteaux, les plaques des rues rappellent la France. L'histoire nous donne l'explication de ce phénomène linguistique. Ancien pays des Salasses, peuplade gauloise vaincue et vendue par Auguste, qui la remplaça par des colons de son choix, la vallée fit partie de la Savoie jusqu'à la fin du 18e siècle. Annexée à la France de 1799 à 1814, elle entra peu après sous le statut italien ; mais ses privilèges et prérogatives, au premier rang desquels l'usage de la langue française, lui avaient été conservés jusqu'aux environs de 1882. La guerre contre cette langue, une guerre sournoise, détournée, insidieuse, commença vers cette époque et n'a pas cessé depuis.

D'abord, nous apprend M. Paul Melon, on a exigé que toutes les relations entre les administrés et l'autorité aient lieu en italien. Toute demande ou petition écrite en langue française était impitoyablement rejetée. Puis le sous-préfet d'Aoste a cessé de correspondre dans la langue du pays avec les communes et d'autoriser l'affichage en français des lois et décrets ainsi que des actes civils et des bons de mariages. C'a été ensuite devant les tribunaux que l'emploi du français dans les plaidoiries a été supprimé. Après le prétoire, l'école : aux instituteurs et aux professeurs français on a substitué des maîtres ne parlant qu'italien. Vainement les journaux valdotains ont-ils protesté.

“ Les instituteurs et les institutrices, écrivait récemment l'un d'eux, sont payés par les communes pour enseigner à leurs élèves les matières qui peuvent leur être utiles. C'est pour eux un devoir de justice. Or, l'intérêt de tout Valdotaïn est de savoir le français. . . Qu'on ne pense pas qu'un peuple puisse changer de langue comme on change de vêtement. On ne

biffe pas d'un trait de plume ce que les siècles ont fait. Pour tout peuple la conservation de sa langue est une affaire d'honneur, une affaire de tradition, une affaire de vie ou de mort morale. Pour nous, c'est de plus une affaire d'intérêt. Le Valdotaïn donne au gouvernement italien son argent, son sang, son travail ; qu'on lui laisse sa langue. Et que tout bon Valdotaïn veille à la conservation de ce patrimoine sacré !”

Il y a comme un grondement de menace dans ces lignes. Le gouvernement italien fermera-t-il plus longtemps l'oreille aux justes réclamations des Valdotaïns ? Je voudrais espérer que non. Il est bien vrai qu'une langue est un patrimoine, et les italiens eux-mêmes le savent qui, d'en voir dépouiller leurs frères de race, les Maltaïns, ont poussé vers l'Angleterre un long cri de protestation qui semble avoir ému enfin l'impassable Albion. Que ne font-ils un retour sur eux-mêmes ? Que ne méditent-ils l'adage évangélique : “ Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse.” Il s'en faut bien, d'ailleurs, que le français de la Vallée d'Aoste, menacé, traqué, chassé de position en position par les efforts de l'administration italienne, ait perdu de son influence sur les esprits et sur les cœurs. S'il est parlé par moins de bouches, il devient sur certaines autres le verbe amer du mécontentement et de la haine. Lamentables résultats de ces tentatives d'unification linguistique ! Combien le gouvernement italien serait-il mieux inspiré en ne risquant pas plus longtemps sa popularité pour le vain plaisir de satisfaire une manie administrative qu'il condamne chez les gouvernements étrangers et dont, en bonne justice, il ne devrait pas donner l'exemple chez lui.”

Curiosité littéraire

De qui est cette petite pièce, l'un des plus jolis contes en vers du XVIIIe siècle, si parfaitement oubliée qu'on avait pu la croire inédite jusqu'à nos jours ? Mystère ! M. Emile Faguet, de l'Académie française, qui l'a révélée au public, dans un de ses cours de la Sorbonne, a raison en tout cas de la trouver aussi spirituelle que charmante, et nous ne doutons pas que nos lecteurs ne nous sachent gré de leur faire connaître à notre tour ce gracieux badinage, l'un des meilleurs modèles de “ pièces à dire ” que nous ait légués le XVIIIe siècle. Lisons plutôt :

VERS A DIRE

LA MORT DE PINDARE

Une très docte demoiselle
 Et le galant rimeur Chapelle,
 Après avoir bien disserté
 Sur la sublime poésie
 De la charmante antiquité,
 Vidaient un pot de Malvoisie
 Pour éviter l'oisiveté ;
 Quand, par hasard, dit mon histoire,
 Il leur revint à la mémoire
 Que, grâce à certains charlatans,
 Pindare était mort à trente ans :
 Pindare, si plein d'harmonie,
 Pindare ce brillant génie,
 Pindare qui pouvait encor
 Nous donner un volume d'or ! ..
 Et là-dessus, le bon Chapelle
 Et la savante demoiselle,
 Cédant à leurs vives douleurs,
 Se mirent à verser des pleurs,
 Maudissant la Parque barbare
 Qui ravit au monde Pindare.

Un laquais, qui pour lors entra,
 En les voyant pleurer, pleura,
 Et, nul n'ayant un cœur de roche,
 Le deuil gagna de proche en proche.
 Par un vieux cocher désœuvré,
 Bientôt Pindare fut pleuré,
 Et ne voulut la cuisinière
 Être à le pleurer la dernière.
 Il n'est pas jusqu'au marmiton
 Qui ne le pleurât tout de bon
 Tant c'était un combat bizarre
 A qui plus pleurerait Pindare . .
 Et moi, qui vous conte ceci,
 Peu s'en faut que n'en pleure aussi.

Ne pleurons pas pourtant si vite,
 Et de l'histoire oyez la suite :
 Au bruit des douloureux accents,
 Des " Hélas ! " plaintifs et touchants
 Qu'on entendait du voisinage,
 Accourut un Suisse, homme sage,
 Qui, s'étant fait instruire en gros
 Du sujet de tant de sanglots,
 S'enquit si ce monsieur Pindare
 De qui venait cette bagarre,
 Était aussi de la maison
 Ou parent en quelque façon ;
 S'il fut au moins de la paroisse,
 Pour causer ainsi tant d'angoisse
 S'il était mort en bon chrétien,
 Ou, comme plusieurs, en vaurien ?
 Et, réponse ayant été faite
 Que c'était un charmant poète,
 Un peu mécréant et païen,

D'ailleurs assez homme de bien,
 Qui composait des chansonnettes
 Ou plutôt des odes parfaites
 Et dans la Grèce trépassa
 Quelque trois mille ans en deça . .
 Assitôt, comme en vrai délire,
 Le Suisse de rire, de rire,
 De rire à s'en tenir les flancs,
 Et vit-on dans le même temps
 Rire de la même manière
 Le cocher et la cuisinière ;
 Autant en fit le laqueton
 Et le très dolent marmiton,
 Et convint à monsieur Chapelle
 De rire, ainsi qu'à la donzelle.

Pour moi, qui vous conte ceci,
 Trouvez bon que j'en rie aussi |

La population française des États-Unis.

L'Opinion Publique " signale à ses lecteurs une très intéressante statistique préparée par un M. C. H. de Fossé. Ce dernier a été chargé par le parti républicain de préparer des statistiques établissant l'état et les idées politiques des divers éléments habitant les États-Unis et parlant une langue autre que l'anglais. M. de Fossé a accordé une attention spéciale aux Canadiens-français établis dans la grande république et il va de soi que les renseignements qu'il donne nous intéressent d'une façon toute particulière. Voici l'article que nous reproduisons de *L'Opinion Publique* :

" La population des États-Unis née à l'étranger, principalement au Canada (un petit nombre en France), et les personnes dont les pères ou les mères sont nés au Canada ou en France, dont la langue est le français, sont aujourd'hui au nombre de plus d'un million.

Les personnes de descendance française parlant le français de la seconde, troisième, quatrième, cinquième et sixième génération, et qui n'ont pas été comprises dans le recensement, d'après des statistiques fournies par des prêtres catholiques à la tête de douze grandes paroisses de langue française en différents États, seraient au nombre d'environ un demi-million.

De sorte que l'on en peut venir à une conclusion assez approximative que la population totale parlant la langue française aux États-Unis serait aujourd'hui de plus d'un million et demi, située principalement dans les États de l'Est, le Michigan, l'Indiana, l'Illinois, le Nord-Ouest et la Louisiane.

La population de langue française des États-Unis excède les populations de plusieurs États formant groupes. Voici des tableaux qui font voir que chaque groupe a une population moindre que la population totale française du pays :

1er GROUPE

Arizona.....	140,276
Connecticut.....	989,500
Wyoming.....	107,521
Idaho.....	198,382
	<hr/>
Total.....	1,435,579

2e GROUPE

Maine.....	711,156
Vermont.....	349,521
Delaware.....	192,855
Nouveau Mexique.....	212,825
	<hr/>
Total.....	1,466,357

3e GROUPE

Rhode Island.....	470,081
New Hampshire.....	429,118
Utah.....	309,734
Nevada.....	139,825
	<hr/>
Total.....	1,348,758

4e GROUPE

Territoire Indien.....	498,000
Dakota Nord.....	382,226
Montana.....	293,534
Wyoming.....	107,521
	<hr/>
Total.....	1,281,281

5e GROUPE

Colorado.....	602,925
Dakota Sud.....	428,055
Oregon.....	461,451
	<hr/>
Total.....	1,492,431

6e GROUPE

Floride.....	597,102
Washington.....	598,536
	<hr/>
Total.....	1,195,640

En outre, les Etats suivants ont une population totale de moins d'un million et demi : le Nébraska, 1,260,869 ; l'Okla-homa, 538,261 ; la Caroline du Sud, 1,434,901 ; la Virginie occidentale, 1,056,805 ; l'Arkansas, 1,403,239 ; le Kansas, 1,491,690 ; le Maryland, 1,260,869. Ce qui fait un total de vingt-sept Etats ayant tous une population moindre que le total de la population de langue française du pays.

Léon Kemner.

Vieux articles et vieux ouvrages

Raisons qui militent en faveur du choix d'un évêque franco-américain à Fall River. (1)

Aux Eminentissimes Seigneurs, Membres de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Rome :

Profondément convaincus de l'intérêt que vous portez à l'Eglise Catholique aux Etats-Unis, et en particulier au Clergé et aux Fidèles de langue française vivant sous le drapeau étoilé, nous venons, en fils soumis et dévoués, vous exposer les craintes et les espérances que l'élection prochaine d'un nouvel évêque à Fall River, fait nécessairement naître en nous, fidèles et prêtres.

Daigne Votre Eminence, assurée de la pureté de nos intentions, considérer attentivement notre humble requête et l'appuyer de Son autorité, si Elle le juge bon pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Nous venons donc, avec tout le respect et la confiance dus à un conseiller intime du Saint Père, soumettre à Votre bienveillante attention les deux propositions suivante, savoir :

I.

Il est nécessaire que le prochain Evêque de Fall River parle correctement le français

II.

Il est désirable qu'un prêtre franco-américain soit élevé à cette dignité.

PREMIERE PROPOSITION

Il est nécessaire que le prochain évêque de Fall River parle correctement le français,—pour les raisons suivantes :

(1) Supplique adressée à Rome par les catholiques franco-américain du diocèse de Fall River lorsqu'il a été question de choisir le successeur de feu Mgr Stang.

(a)—Il y a dans le diocèse de Fall River 13 paroisses de langue française dans lesquelles il est défendu de parler une autre langue que la langue française. Comment l'évêque qui, de par sa charge même est le docteur attiré de toutes ses ouailles, pourrait-il se présenter convenablement dans une de ces églises s'il ne pouvait s'adresser correctement en français à des fidèles qui ne comprennent pas l'anglais?

(b)—Il y a dans le diocèse sept communautés religieuses de femmes de langue française, dans lesquelles le plus grand nombre n'entend pas l'anglais. Comment l'évêque pourrait-il exercer fructueusement son saint ministère, par exemple à l'occasion de sa visite canonique, s'il ne pouvait les comprendre, ni en être compris?

(c)—La presque totalité des paroisses de langue française est pourvue de florissantes écoles paroissiales fréquentées par 6,282 enfants. Comment l'évêque, s'il ne sait qu'imparfaitement le français, pourrait-il remplir les devoirs de sa charge pastorale vis-à-vis ses enfants, dans sa visite aux écoles et à l'occasion de la confirmation?

(d)—Il y a en outre dans le diocèse deux pensionnats importants, ainsi qu'un orpelinat, spécialement destinés aux enfants de langue française; ici encore, il est nécessaire à l'évêque de pouvoir s'exprimer correctement en français.

(e)—Enfin, le diocèse de Fall River est composé d'une majorité relative de fidèles franco-américains—nous le démontrerons par des chiffres dans une autre partie de ce travail.—Ne serait-ce pas s'exposer à froisser le sentiment national de cette population que de lui donner un pasteur incapable de s'exprimer suffisamment bien en français à l'église dans les fêtes publiques, dans les consultations privées où le ministère épiscopal est requis?

CONCLUSION.—Pour les motifs ci-dessus mentionnés, nous croyons donc, Eminence, devoir insister pour que le nouvel élu sache également bien l'anglais et le français.

REPOSE A UNE OBJECTION PROBABLE.—On pourrait peut-être objecter, dans ce cas, que l'évêque de Fall River devrait s'exprimer également en portugais, en italien, en allemand, en polonais et en syrien, aussi bien qu'en anglais et qu'en français. C'est logiquement vrai, puisque ces différentes nationalités sont plus ou moins largement représentées dans le diocèse. Mais, répondrons-nous, s'il est vraisemblablement impossible de trouver, comme évêque,

un homme parlant toutes ces langues, il est au moins indispensable d'en avoir un, qui, outre la langue officielle du pays, parle encore celle de la majorité des fidèles de ce diocèse.

DEUXIÈME PROPOSITION

Il est désirable qu'un prêtre franco-américain soit élevé à la dignité épiscopale à Fall River.

Il y a, pour cela, des considérations d'ordre "GÉNÉRAL" et d'autres d'ordre "PARTICULIER."

Considérations d'Ordre Général.

IÈRE CONSIDÉRATION.—Les fidèles d'origine française sont des catholiques américains au même titre que leurs coréligionnaires d'origines différentes.

On est citoyen américain parce qu'on est né en Amérique, ou parce qu'on y a acquis des droits civils par la naturalisation.

On est catholique américain parce qu'on pratique la religion catholique en Amérique, peu importe la langue dans laquelle on prie.

L'expression (catholique américain) désigne donc simplement tous les catholiques d'Amérique, sans distinction de nationalité ou de langue, contrairement à la prétention d'une certaine école qui veut restreindre cette appellation aux seuls catholiques de langue anglaise.

N'est-il pas plutôt vrai de dire que les fidèles de langue française sont plus véritablement des catholiques américains que leurs coréligionnaires émigrés d'Europe? En effet, d'où qu'ils viennent, qu'ils soient nés en Canada aussi bien qu'aux États-Unis, les franco-américains ne sont pas des étrangers sur ce sol d'Amérique, ouvert à la civilisation et sillonné en tous sens par les hardis pionniers et les zélés missionnaires de leur race, ainsi que l'atteste l'histoire.

IIÈME CONSIDÉRATION.—Les fidèles d'origine française sont en majorité dans plusieurs des diocèses de la Province ecclésiastique de Boston.

La Province ecclésiastique de Boston se compose des huit diocèses suivants: Boston, Springfield, Burlington, Manchester, Hartford, Providence, Fall River et Portland. Or,

il est incontestablement démontré par des statistiques vérifiées :

(a)—Que dans les diocèses de Burlington, Portland, Manchester et Fall River, l'élément franco-américain est supérieur en nombre à chacun des autres éléments pris séparément. (Les trois premiers diocèses ont la majorité absolue.)

(b)—Que dans les diocèses de Springfield et de Providence, l'élément franco-américain est au moins égal à celui de langue anglaise.

(c)—Que dans l'archidiocèse de Boston et le diocèse de Hartford, les franco-américains forment un groupe très considérable, comme il est facile de s'en convaincre par l'Almanach ecclésiastique des Etats-Unis.

III^{ème} CONSIDÉRATION.—Les fidèles d'origine française n'ont qu'un seul représentant de leur race dans la Province ecclésiastique de Boston—Mgr G. Albert Guertin, élevé tout récemment à la dignité épiscopale. Mgr Michaud, évêque de Burlington, est issu d'un père canadien, il est vrai, mais il n'a de notre race que le nom. Rien, dans son langage et dans ses coutumes, ne révèle autre chose qu'un irlandais, qu'il est par sa mère. Mgr Michaud, en effet, parle difficilement et très imparfaitement le français.

IV^{ème} CONSIDÉRATION.—Les catholiques américains d'origine française ont bien mérité du PAYS et de l'EGLISE.

DU PAYS.—Les français ont été les premiers colons de plusieurs états de la république américaine, notamment du Vermont et du Maine ; ils ont largement contribué à assurer l'indépendance des Etats-Unis, et beaucoup d'entre eux ont pris part à la guerre de sécession. Depuis un demi-siècle, plus d'un million de canadiens ont émigré dans les différents états de la Nouvelle-Angleterre et ont puissamment contribué au développement prodigieux de cette partie du pays.

DE L'EGLISE.—Les missionnaires français, Récollets et Jésuites, ont, les premiers, évangélisé la plus grande partie de l'Amérique du Nord, sans en excepter les Etats-Unis. A leur suite, les colons français ont été les pionniers de la civilisation chrétienne dans maints états de la république américaine.

L'organisation religieuse du pays est due, en grand partie, aux missionnaires français qui ont été les premiers à la tâche.

Au commencement du XIX^{ème} siècle, sur les cinq dio-

sèses des Etats-Unis, trois étaient dirigés par des français : De Cheverus, Dubois, Flaget.

A l'époque du 2ème Concile de Baltimore, en 1833, six évêques sur 12 étaient d'origine française. Il est facile de se rendre compte du bien immense opéré présentement par le clergé franco-américain aux Etats-Unis.

Considérons, par exemple, la Province ecclésiastique de Boston, qui nous intéresse tout spécialement dans le moment.

Diocèses.	Paroisses.	Missions.	Prêtres.	Communautés.
Boston.....	13	2	38	12
Hartford....	13	7	19	6
Springfield...	34	5	52	12
Burlington...	29	31	38	7
Portland.....	27	40	51	13
Manchester..	24	15	39	10
Providence...	17	—	42	11
Fall River... 13*	13*	1	47	12
	---	---	---	---
Total,	170	101	326	83

*Plus 4 mixtes.

Vème CONSIDÉRATION—C'est le sentiment populaire parmi les franco-américains que le temps est venu pour eux d'avoir des représentants dans l'épiscopat là où leur élément est en majorité.

Les franco-américains sont convaincus que, du choix des évêques, dépend, en grande partie, le salut des âmes. Ils croient fermement que des évêques étrangers à l'esprit, au caractère, aux habitudes, aux mœurs des autres peuples, ne peuvent, dans la mesure voulue, malgré leurs vertus, leur science, leur zèle, embrasser et satisfaire efficacement les besoins de ces peuples. Ils ne sont pas moins convaincus que, de ce choix, dépendent l'harmonie et la concorde entre les différentes nationalités. Ils sont d'avis que, livrer presque exclusivement l'épiscopat à une seule nationalité au détriment des autres, c'est créer un sentiment de malaise, de mécontentement général parmi ces dernières, sentiment qui prend les proportions de rivalités nationales, de jalousie de race, blessées qu'elles sont dans tout ce qu'elles ont de droit et d'intérêt sacrés.

Considérations d'ordre particulier.

1ère CONSIDÉRATION.—Les fidèles franco-américains forment le groupe catholique le plus nombreux du diocèse et de la ville épiscopale de Fall River.

DU DIOCÈSE.—D'après l'Almanach ecclésiastique de 1907 dont les statistiques fournies par la chancellerie diocésaine revêtent un caractère officiel, la population catholique du diocèse de Fall River est de 130,000 âmes. Elle n'est certainement pas supérieure à ce chiffre, puisque, l'an dernier, Mgr l'Évêque de Fall River confessait à tous ses prêtres réunis que ce chiffre était certainement exagéré. Or voici, d'après un recensement tout récent la population aussi exacte que possible.

des canadiens.....	54,304	population totale.....	130,000
des portugais.....	29,436	population mentionnée....	90,240
des polonais.....	4,500		
des italiens.....	1,000	population irlandaise.....	39,760
des allemands, syriens, etc.....	1,000		
Total.....	90,240		

DE LA VILLE ÉPISCOPALE.—Il est généralement admis ici, même par l'élément anglais, que dans la ville de Fall River, les catholiques de langue française sont plus nombreux que ceux de langue anglaise. Il y a vraisemblablement 25,000 irlandais et 30,000 franco-américains.

Il est, d'ailleurs, incontestablement admis que Fall River est le centre des Etats-Unis où l'élément canadien est le plus considérable. Bien plus, on peut ajouter que Fall River occupe le quatrième rang parmi les villes de l'Amérique du Nord, après Québec, Montréal et Ottawa.

IIème CONSIDÉRATION.—Les paroisses franco-américaines sont très bien organisées. On entend par paroisses organisées, des paroisses pourvues d'églises, de presbytères et d'écoles. Or, chacune de nos paroisses, à l'exception de deux de fondation récente, est pourvue de ces établissements. Votre Eminence pourra en juger mieux par le tableau suivant :

Villes.	Paroisses.	Eglises.	Presbytères.	Ecoles.
Fall River.....	N. Dame.....	\$ 400,000	\$ 35,000	\$ 80,000
Fall River.....	Ste. Anne....	400,000	30,000	75,000
Fall River.....	St. Mathieu..	70,000	6,000	15,000

Fall River.....St. Sacrement.	100,000	7,000	6,000
Fall River.....St. Roch.....	30,000	5,000	9,500
Fall River.....St. J. Baptiste.	10,000	10,000	10,000
New Bedford...Sacré Cœur...	25,000	5,000	50,000
New Bedford...St. Hyacinthe	32,500	9,000	30,000
New Bedford...St. Antoine...	225,000	17,000	31,000
Taunton.....St. Jacques..	33,000	19,000	20,000
Dodgeville.....St. Etienne..	19,000	5,000	1,000
No. Attleboro...Sacré Cœur..	—	12,500	—
Attleboro.....St. Joseph...	19,000	10,000	—
Total	\$1,363,500	\$170,000	\$328,500

Valeur totale des églises, presbytères, écoles..\$1,862,000.00

Institutions diocésaines de langue française
dans la ville de Fall River :

Orphelinat St. Joseph.....	100,000.00
Académie Jésus-Marie.....	100,000.00
Académie Ste. Catherine de Sienne....	75,000.00
Académie Ste. Anne (garçons).....	25,000.00
Hôpital Ste. Anne.....	150,000.00
Maison Mère des SS. St. Joseph.....	15,000.00

Grand Total.....\$2,327,000.00

Les églises de Ste. Anne et de N. Dame de Lourdes, à Fall River, et de St. Antoine, à New Bedford, sont assurément les plus belles du diocèse.

Quant à l'organisation spirituelle des paroisses de langue française, elle est des plus complètes. Les fidèles de toutes catégories y sont l'objet d'une attention des plus soignée.

IIIème CONSIDÉRATION.—Les communautés religieuses diocésaines sont à peu près exclusivement d'origine française.

Communautés d'Hommes.

Ordre de St. Dominique.....	d'origine française
Communautés des PP. des SS. Cœurs de J. & M.....	
.....	d'origine française
L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.....	
.....	d'origine française

Communautés de Femmes.

Les Sœurs de la Charité.....	d'origine française
Les Sœurs Dominicaines.....	d'origine française
Les Sœurs du Saint-Esprit.....	d'origine française
Les Sœurs de la Présentation de Marie..	d'origine française
Les Sœurs de Sainte Croix et des 7 Douleurs.....	d'origine française
Les Sœurs de Jésus Marie.....	d'origine française
Les Sœurs de Saint Joseph.....	d'origine française
Sisters of Mercy.....	de langue anglaise
Portuguese Sisters.....	de langue portugaise
Felician Sisters.....	de langue polonaise
Les Sœurs de la Ste. Union des Saints Cœurs.....	de langue française et anglaise

IVÈME CONSIDÉRATION.—La population franco-américaine augmente considérablement chaque année.

Rien n'est plus propre à établir ce fait que la fondation successive des paroisses de langue française, depuis 1870. En voici le tableau :

Paroisses.	Fonda- tion.	Population.	
		A l'origine.	Actuelle.
St. Anne, Fall River.....	1870	3,000	10,637
N. Dame de Lourdes, Fall River	1874	1,650	8,954
Sacré Cœur, New Bedford.....	1875	1,200	6,000
S. Etienne, Dodgeville.....	1885	500	1,220
St. Mathieu, Fall River.....	1887	1,793	3,105
St. Hyacinthe, New Bedford...	1890	1,430	4,250
St. Antoine, New Bedford.....	1895	1,500	8,000
St. Roch, Fall River.....	1892	3,450	2,004
St. Sacrement, Fall River.....	1892	1,700	1,558
St. Jean Baptiste, Fall River....	1901	1,400	1,753
Sacré Cœur, No. Attleboro.....	1904	806	1,164
St. Jacques, Taunton.....	1904	2,813	2,675
St. Joseph, Attleboro.....	1905	980	1,350
St. Patrick, Somerset*.....	—	—	174
Ste. Famille, Taunton*.....	1899	—	630
St. Joseph, New Bedford*.....	1905	220	325
St. Paul, Taunton,*.....	1904	220	325
Total.....		22,442	54,304

*Paroisse mixte.

Les paroisses existantes sont très prospères, comme en fait foi le tableau précédent. Le développement des paroisses mixtes et la division des paroisses trop populeuses telles que Ste. Anne (2,200 familles), N. Dame de Lourdes (1,803 familles), St. Antoine (1,400 familles), Sacré Cœur (1,200 familles), St. Hyacinthe (880 familles), permettront, d'ici à quelques années, l'établissement d'au moins cinq nouvelles paroisses.

Vème CONSIDÉRATION.—L'œuvre capitale de l'établissement des écoles paroissiales sera, selon toute probabilité, plus efficacement continuée avec un évêque de langue française.

L'église catholique, qui a reçu de son Divin Fondateur la mission d'enseigner, presse, à bon droit, ses évêques de pourvoir à l'éducation chrétienne de la jeunesse par l'établissement d'écoles paroissiales.

Aux Etats-Unis, les Conciles Pléniers de Baltimore ont décrété la nécessité de fonder une école dans chaque paroisse. ("Hortamur episcopos. . . . et per viscera misericordiæ Dei obsecramus, ut scholas unicuique ecclesiæ in eorum diocesisibus annexas instituendas curent." Con. Plen. Balt. I, Decr. 13.)

Homme apostolique, Mgr Stang attachait à la question de l'éducation dans son diocèse une importance telle qu'il en avait fait l'œuvre capitale de son épiscopat. C'est à la résoudre pratiquement qu'il orientait toutes ses énergies; il insistait, en particulier comme, en public, auprès de ses prêtres, pour que chaque paroisse ait son école. Malgré ses instances réitérées, il ne réussit pourtant qu'à en doter deux paroisses de langue anglaise: la raison en est due à l'apathie notoire du clergé et des fidèles de langue anglaise sur cette question. De fait, sur 27 paroisses de langue anglaise, 9 seulement ont leur école, tandis que toutes les paroisses de langue française, moins deux, en sont pourvues.

La même difficulté se rencontre chez les portugais qui n'ont qu'une école dans leurs neuf paroisses.

Il est donc de la plus haute importance de donner au diocèse de Fall River un évêque qui ait l'esprit apostolique de Mgr Stang, et qui poursuive, avec la même instance, la sage politique que ce prélat avait adoptée en matière d'éducation. Un prêtre franco-américain du diocèse, par exemple, qui serait élevé à l'épiscopat ne donnerait-il pas plus de garanties qu'un prêtre de langue anglaise, pour la conti-

uation de cette œuvre? Il est permis de le croire, si, d'un côté on considère le zèle éprouvé des prêtres franco-américains, et de l'autre l'indifférence marquée des prêtres de langue anglaise, en cette matière. Il y a lieu de noter ici que, de vieilles paroisses de langue anglaise, à ressources abondantes, exemptes de dettes, n'ont pas d'écoles paroissiales, et pourquoi?—Si ce n'est le manque de bonne volonté de la part de leurs curés. Comment alors pourrait-on raisonnablement espérer qu'un de ces prêtres de langue anglaise, élevé à la dignité épiscopale, déploierait plus de zèle pour la cause sacrée de l'éducation dans son diocèse qu'il ne l'aurait fait dans sa paroisse?

VIÈME CONSIDÉRATION—L'esprit de foi, la générosité et le dévouement des catholiques franco-américains, leur zèle pour la cause sacrée de l'éducation les recommandent tout particulièrement à l'attention des autorités ecclésiastiques supérieures.

La foi se prouve par des œuvres : cette vérité est applicable aux peuples comme aux individus. Or, nous constatons que, dans l'espace de 35 ans, les franco-américains du diocèse de Fall River, presque tous ouvriers, sous la direction zélée et éclairée de leurs curés, ont construit de belles églises, de beaux presbytères, un orphelinat considérable, deux vastes pensionnats de grandes et spacieuses écoles où 6,282 enfants reçoivent l'instruction. Dans chacune de leurs paroisses, fleurissent des sociétés religieuses pour les hommes, les femmes, les filles, les eunes gens et les enfants ; sociétés bien organisées, bien dirigées, qui fournissent une moisson abondante de chrétiens, éclairés, chez qui l'esprit de foi et les vertus chrétiennes rappellent souvent le temps des premiers chrétiens. Ces nombreuses sociétés comptent 15,264 membres.

CONCLUSION.—Nous osons donc, pour des considérations d'ordre "général" et "particulier" dans ce diocèse, telles qu'énumérées ci-dessus et loyalement discutées, prier Votre Eminence de bien peser nos arguments et de voir si nos réclamations ne sont pas légitimes.

RÉPONSE A UNE OBJECTION PROBABLE.—Les paroisses de langue anglaise, dira-t-on, sont plus nombreuses que celles de langue française. C'est vrai, numériquement parlant. Mais, répondrons-nous avec pièces à l'appui de notre affirmation, elles sont moins peuplées et sont inférieures en œuvres. Il n'y a, après tout, que 55 prêtres de

langue anglaise contre 47 de langue française. D'autre part, il est facile de se convaincre que les paroisses de langue anglaise sont moins populeuses que celles de langue française (franco-américains, 54,304 ; irlandais, 39,760).

On peut encore le constater par le fait que 17 paroisses sur 27 de langue anglaise n'ont qu'un prêtre, tandis que seulement trois paroisses sur 13 de langue française sont dans ce cas.

Enfin, sans vouloir faire le procès des autorités diocésaines disparues, peut-on taire le fait que les catholiques franco-américains ont été, en plusieurs occasions, empêchés de se constituer en paroisses distinctes, lorsqu'ils en étaient capables et le demandaient avec instance. N'a-t-on pas, souvent même, laissé les franco-américains contribuer à l'érection d'établissements religieux pour leurs frères de langue anglaise, avant de leur permettre de se constituer en paroisses distinctes, comme cela s'est fait dans le cas des paroisses de St. Jacques, Taunton ; St. Etienne, Dodgeville ; Sacré Cœur, North Attleboro ; et St. Joseph, Attleboro ?

Il reste donc acquis que le nombre relativement restreint des paroisses de langue française (13) est dû à des circonstances particulières dont les fidèles et le clergé franco-américains ne devraient pas porter la responsabilité, dans le choix d'un évêque pour Fall River. Au contraire, conclurons-nous, les catholiques franco-américains ont droit à la bienveillance des autorités ecclésiastiques comme à leurs sympathies, pour la manière chrétienne avec laquelle ils ont supporté leurs épreuves, et acquis, au prix de leur persévérance, la place honorable qu'ils occupent aujourd'hui dans le cher diocèse de Fall River.

Tableau de comparaison par Nationalité.

	Franco- Américains.	Irland.	Portug.	Polon.	Syriens Allem. Ital.
Nombre de paroisses....	17*	27	9	2	2
Nombre de fidèles.....	54,304	39,760	29,436	4,500	2,000
Nombre de Prêtres.....	47	55	13	3	2
Communautés religieuses	10	2	1	1	0
Ecoles paroissiales.....	15	9	1	1	0
Académies	3	1	0	0	0
Orphelinats	1	1	0	0	0

	Franco- Américain	Irland.	Portug.	Polon.	Syriens Allem. Ital.
Enfants aux soins des in- stitutions catholiques.	6,812	3,413	125	100	0
Hôpitaux	1	0	0	0	0
Maisons de refuge.....	0	1	0	0	0

*4 mixtes.

En terminant, nous protestons de nouveau de notre attachement et de notre entière soumission au Siège Apostolique, de notre respect pour Son Digne Représentant en ce pays, confiants que nous sommes d'être entendus de Votre Eminence et traités par Elle avec cette justice et cette bonté que nous lui connaissons. (2.)

(1) Nous pouvons ajouter que la Propagande si elle n'a pas répondu au vœu exact des catholique franco-américains du diocèse de Fall River, Elle a, en nommant Mgr Feehan, fait un choix satisfaisant. Le nouvel évêque de Fall River parle très bien le français et se montre en toutes circonstances disposé à traiter avec justice tous les éléments qui composent sont diocèse.

Note du directeur.

Pages oubliées

Nous avons retrouvé un petit volume, complètement épuisé, de M. Emile Deschanel et intitulé : le *Bien et le Mal qu'on a dit des Enfants*. C'est une anthologie ingénieuse et spirituelle de tout ce qui a été écrit par les maîtres sur ce sujet. Nous lui emprunterons, aujourd'hui, la matière de nos Pages Oubliées :

Le bien qu'on a dit des enfants

1.—BERCEUSE

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton père,
Dors sur le seyn que ta bouche a pressé !
Dors, petiot ; cloz, amy, sur le seyn de ta mère ;
Ton doux ceillet par le somme oppressé !

Bel amy, cher petiot, que ta pupille tendre
Gouste ung sommeil qui plus n'est faict pour moy.
Je veille pour te voir, te nourrir, te défendre . .
Ainz qu'il m'est doux ne veiller que pour toy.

Dors, mien enfantelet, mon souley, mon idole !
Dors sur mon seyn, le seyn qui t'a porté !
Ne m'esjouit encor le son de ta parole,
Bien ton soubreiz cent fois m'aye enchanté.

Me soubriraz, amy, dez ton réveil peut-estre ;
Tu soubriraz à mes regards joyeux . .
Jà prou m'a diet le tien que me savoir cognestre,
Jà bien aprill te mirer dans mes yeux.

Quoy ! tes blancs doigteletz abondonnent la mamme,
Où vint puyser ta bouchette à playsir . .
Ah ! dusses la seschier, cher gage de ma flamme,
N'y puyseroyz au gré de mon désir !

Cher petiot, bel amy, tendre fils que j'adore !
Cher enfançon, mon soucy, mon amour !
Te vois toujours, te vois et yeux te voir encore :
Pour ce trop brief me semble nuict et jour.

O cher nfantelet, vray pourtraict de ton père,
Dors sur le seyn que ta bouche a pressé !
Dors, petiot ; cloz, amy, sur le sein de ta mère,
Ton doux ceillet par le somme oppressé !

CLOTILDE DE SURVILLE.

II.—L'AMOUR PATERNEL

Ah ! mille fois heureux les pères, lorsqu'en soulevant dans leurs bras un enfant chéri qui se réfugie dans leur sein, et tout couverts de la poussière de ses petits pieds, ils contemplant, à travers son gracieux sourire, la blancheur éblouissante de ses dents, pures comme les fleurs, et prêtent une oreille complaisante à son babil, composé de mots à demi formés.

DOUCHMANTA.

III.—JUEZ, ENFANTS !

La vie est elle si charmante à vos yeux,
Qu'il faille préférer à tout ce bruit joyeux
Une maison vide et muette !
N'ôtez pas, la pitié même vous le défend,
Un rayon de soleil, un sourire d'enfant,
Au ciel sombre, au cœur de poète .

“ Mais ils s'effaceront, à leurs bruyants ébats,
Ces mots sacrés que dit une muse tout bas,
Ces chants purs où l'âme se noie ! . . . ”
Et que m'importe, à moi, muse, chants, vanité,
Votre gloire perdue et l'immortalité,
Si j'y gagne une heure de joie ?

Oh ! que j'aime bien mieux ma joie et mon plaisir,
Et toute ma famille avec tout mon loisir,
Dût la gloire, ingrate et frivole,
Dussent mes vers, troublés de ces ris familiers,
S'enfuir, comme devant un essaim d'écoliers,
Une troupe d'oiseaux s'envole !

Mais non. Au milieu d'eux rien ne s'évanouit.
L'orientale d'or, plus riche, épanouit
Ses fleurs peintes et ciselées ;
La ballade est plus fraîche, et, dans le ciel grondant,
L'ode ne pousse pas d'un souffle moins ardent
Le groupe des strophes ailées !

Je les vois reverdir, dans leurs jeux éclatants,
Mes hymnes parfumés comme un champ de printemps.
O vous dont l'âme est épuisée,
O mes amis ! l'enfance aux riantes couleurs
Donne sa poésie à nos vers, comme aux fleurs
L'aurore donne la rosée !

Venez, enfants !—A vous jardins, cours, escaliers !
Ebranlez et planchers, et plafonds, et piliers !
Que le jour s'achève ou renaisse,
Courez et bourdonnez comme l'abeille aux champs !
Ma joie et mon bonheur, et mon âme, et mes chants
Iront où vous irez, jeunesse !

VICTOR HUGO.

IV.—SOUVENIR

La première action de ma vie fut d'empoigner mon nez à deux mains. Ma mère vit cela, et m'appela un génie ; mon père pleura de joie...

EDGAR POE.

V.—ADAM ET EVE

La royne Catherine estoit en cettuy temps Dauphine, et, pour se faire bien venir du roy son beau-père, lequel alloit lors pietrement, le guerdonnoyt, de temps à autre, de tableaux italiens, sachant que il les aimoyt moult, estant amy du sieur Raphaël d'Urbin, des sieurs Primatice et Leonardo da Vinci, auxquels il envoyoyt de notables sommes. Adoncques elle obtint de sa famille, laquelle avoyt la fleur de ses travaulx, pour ce que le duc Medici gouvernoyt lors la Toscane, ung précieux quadre painct par ung Vénicien ayant nom Titian, peintre de l'empereur Charles et trez en faveur, où il avoyt pourtraict Adam et Eve au moment où Dieu les laissoyt devzier dedans le paradis terrestre ; et estoient de grandeur naturelle, dans le costume de leur temps, sur lequel il est difficile d'errer, veu que ils estoient vestus de leur ignorance et caparassonnez de la graace divine qui les enveloppoyt, chouses ardues à paindre, à cause de la couleur, et ce en quoy avoyt excellé mon dict sieur Titian.

Le tableau feut mis en la chambre du paouvre roy, qui lors souffroyt moult du mal dont il mourut. Cette paincture eut ung grant succez à la court de France, où chascun vouloyt la veoir : ains aulcun n'eust ceste licence avant la mort du roy, veu que, sur son dezir, ce dict quadre feut laissé dedans sa chambre autant que il vesquit. Un jour, Mme Catherine mena chez le roy son fils François et la petite Margot, lesquels commençoient à parler à tort et à travers, comme font tous les enfans. Ores cy, ores là, ces dicts enfans avoyent entendu causer de ce pourtraict d'Adam et d'Eve, et avoyent tourmenté leur mère à ceste fin que elle les y menast. Veu que ces deux petits esgayoient par foys le vieulx roy, Mme la Dauphine les y conduisit.

—Vous avez voulu veoir et Adam et Eve, qui sont nos premiers parents : les voicy, fit-elle.

Adoncques, elle les laissa en grand estomirement devant le tableau du sieur Titian, et s'assit au chevet du roy, lequel print plaisir à resgarder les enfans.

—Lequel des deux est Adam ? fit François en poussant le coude à sa sœur Marguerite.

—Ignare, repartit la fille, pour le sçavoir, fauldroyt que ils feussent vestus.

Ceste response, qui ravit le paouvre roy et la mère, feut consignée en une lettre escripte à Florence par la royne Catharine.

H. DE BALZAC.

VI.—LES NOMBREUSES FAMILLES

A Rome, le consul qui avait le plus d'enfants prenait le premier les faisceaux ; il avait le choix des provinces.

Le sénateur qui avait le plus d'enfants était écrit le premier dans le catalogue des sénateurs ; il disait, au Sénat, son avis le premier.

L'on pouvait parvenir avant l'âge aux magistratures, parce que chaque enfant donnait dispense d'un an.

MONTESQUIEU.

VII.—LES YEUX DE LA MERE

La prédestination de l'enfant, c'est la maison où il est né. Son âme se compose surtout des impressions dont il se souvient. Le regard des yeux de notre mère est une partie de notre âme qui pénètre en nous par nos propres yeux.

A. DE LAMARTINE.

VIII.—LE PETIT SAVOYARD

“ —J'ai faim ; vous qui passez daignez me secourir.
Voyez : la neige tombe et la terre est glacée,
J'ai froid : le vent se lève et l'heure est avancée,
Et je n'ai rien pour me couvrir.

Tandis qu'en vos palais tout flatte votre envie,
 A genoux, sur le seuil, je pleure bien souvent ;
 Donnez, peu me suffit ; je ne suis qu'un enfant ;
 Un petit sou me rend la vie.
 On m'a dit qu'à Paris je trouverais du pain ;
 Plusieurs ont raconté, dans nos forêts lointaines,
 Qu'ici le riche aidait le pauvre et je vous tends la main.
 Faites-moi gagner mon salaire :
 Où me faut-il courir ? dites, j'y volerai.
 Ma voix tremble de froid ; eh bien ! je chanterai,
 Si mes chansons peuvent vous plaire."

" Il ne m'écoute pas, il fuit ;
 Il court dans une fête, et j'en entends le bruit,
 Finir son heureuse journée . .
 Et moi, je vais chercher, pour y passer la nuit,
 Cette guérite abandonnée . .

" A quoi sert d'espérer ! . . Que puis-je attendre enfin ?
 J'avais une marmotte, elle est morte de faim."

Et faible, sur la terre il reposait sa tête,
 Et la neige, en tombant, le couvrait à demi,
 Lorsqu'une douce voix, à travers la tempête,
 Vint réveiller l'enfant par le froid endormi.

" Qu'il vienne à nous celui qui pleure,
 Disait la voix mêlée au murmure des vents ;
 L'heure du péril est notre heure :
 Les orphelins sont nos enfants."

Et deux femmes en deuil accueillaienl sa misère.
 Lui docile et confus, se levait à leur voix ;
 Il s'étonnait d'abord ; mais il vit, dans leurs doigts,
 Briller la croix d'argent au bout du long rosaire,
 Et l'enfant les suivit en se signant deux fois.

ALEXANDRE GIRAUD.

Le mal qu'on a dit des enfants

I.—PAUVRES POUPEES !

Qui écrira jamais les misères de la vie des poupées, leurs décadences à côté de leurs éphémères grandeurs, leurs chutes profondes après leur élévation ? Qui sondera l'abîme sans fond des maux qu'ont à endurer les plus heureuses, les plus fêtées, les plus chéries ? Sans parler des peines morales résultant du délaissement soudain qui attend toutes ces malheureuses, et les jette sans transition des splendeurs du salon dans la hotte du chiffonnier, des préférences inattendues que la dernière venue obtient sur les plus méritantes, qui ne sait qu'au fond, le sort d'une poupée, je dis d'une poupée durant son règne, est matériellement même un sort lamentable.

Pour moi, j'en connais dont les malheur attendraient un rocher. . .

Toutes celles qui ont le nez misérablement cassé et écrasé, les yeux crevés, la tête fendue, les jambes arrachées, les bras rompus, la poitrine trouée et décousue ; toutes celles dont le son s'échappe par mille blessures ; toutes celles dont le pauvre corps n'est qu'une plaie, n'ont pas été mises dans ce pitoyable état par suite d'accidents seulement, ni parce qu'on les croyait insensibles. Non, hélas ! et, bien au contraire, leur insensibilité apparente les a préservées de plus de fureurs, de plus de sévices que je ne saurais le dire. Vivantes tout de bon, moins passives, leur sort eût épouvanté la nature et fait frissonner d'horreur l'univers ! Oui, la mort, la mort serait un bienfait, une pénitence légère, à côté des supplices infamants, des tortures sans nom, des corrections terribles qu'ont à subir, tant qu'ils peuvent servir, c'est-à-dire jusqu'à leur dernier souffle, jusque dans leur dernier débris, ces objets préférés, de ces bourreaux à cheveux blancs, de ces monstres aux regards de séraphins, de ces tyrans roses qu'on appelle des petites filles.

Que serait-ce donc de ce qu'elles n'aimeraient pas ?

—Les enfants sont des bêtes féroces ! direz-vous.

Non, les enfants sont des hommes, voilà tout, et c'est assez.

P.-J. STAHL.

II.—VOEU D'ÉGOISME

Je n'ai point cette forte liaison que l'on dit attacher les hommes à l'avenir par les enfants qui portent leur nom et leur honneur. Et j'en dois désirer, à l'aventure, d'autant moins, s'ils sont si désirables. Je ne tiens que trop au monde et à cette vie par moi-même : je me contente d'être en prise de la fortune par les circonstances proprement nécessaires à mon être, sans lui allonger par ailleurs sa juridiction sur moi, et n'ai jamais estimé qu'être sans enfants fût un défaut qui dût rendre la vie moins complète et moins contente. La vacation stérile a bien aussi ses commodités. Les enfants sont du nombre des choses qui n'ont pas fort de quoi être désirées, notamment à cette heure qu'il serait si difficile de les rendre bons ; et si (*et pourtant*) ont justement de quoi être regrettées, à qui les perd après les avoir acquises.

MONTAIGNE.

IV.—PSYCHOLOGIE ENFANTINE

Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux, intéressés, paresseux, volages, timides, intempérants, menteurs, dissimulés ; ils rient et pleurent facilement ; ils ont des joies immodérées et des affections amères sur de très petits sujets ; ils ne veulent pas souffrir de mal, et aiment à en faire ; ils sont déjà des hommes.

Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants. Ils les saisissent d'une première vue, et ils savent les exprimer par des mots convenables : on ne nomme point plus heureusement. Devenus hommes, ils sont chargés, à leur tour, de toutes les imperfections dont ils se sont moqués.

LA BRUYERE.

V.—L'AGNEAU ET LE BERGER

Il était un berger veillant avec amour
 Sur des agneaux chéris, qui l'aimaient à leur tour.
 Il les désaltérait dans une eau claire et saine,
 Les baignait à la source, et blanchissait leur laine ;
 De serpolet, de thym parfumait leur repas ;
 Des plus jeunes encor guidait les faibles pas ;
 D'un ruisseau quelquefois permettait l'escalade . .
 Si l'un d'eux, au retour, traînait un pied malade,
 Il était dans ses bras tout doucement porté,
 Et la nuit, sur son lit, dormait à son côté.
 Réveillé le matin par l'aurore vermeille,
 Il leur jouait des airs à captiver l'oreille ;
 Plus tard, quand ils brouaient leur souper sous ses yeux,
 Au son de sa musette il les rendait joyeux.
 Enfin, il renfermait sa famille chérie

Dedans la bergerie.

Quand l'ombre sur les champs jetait son manteau noir,
 Il leur disait : " Bonsoir,

Chers agneaux, sans danger, reposez tous ensemble ;
 L'un par l'autre pressés, demeurez chaudement ;
 Jusqu'à ce qu'un beau jour se lève et nous rassemble.
 Sous la garde des chiens dormez tranquillement."
 Les chiens rôdaient alors ; et le pasteur sensible
 Les renvoyait heureux dans un rêve paisible.
 Et ne l'étaient-ils pas ? Tous bénissaient leur sort ;
 Excepté le plus jeune : hardi, malin, folâtre,
 Des fleurs, du miel, des blés et des bois idolâtre,
 Seul il jugeait tout bas que son maître avait tort.

Un jour, riant d'avance, et roulant sa chimère
 Ce petit fou d'agneau s'en vint droit à sa mère,
 Sage et vieille brebis, soumise au bon pasteur ;
 " Mère, écoutez, dit-il, d'où vient qu'on nous enferme ?
 Ces chiens ne le sont pas, et j'en prends de l'humeur.
 Cette loi m'est trop dure, et j'y veux mettre un terme.
 Je vais courir partout, j'y suis très résolu.
 Le bois doit être beau pendant le clair de lune ;

Oui, mère, dès ce soir, je veux tenter fortune :
 Tant pis pour le pasteur, c'est lui qui l'a voulu."
 " Demeurez, mon agneau, dit la mère attendrie ;
 Vous n'êtes qu'un enfant bon pour la bergerie ;
 Restez-y près de moi ! Si vous voulez partir,
 Hélas ! j'ose pour vous prévoir, un repentir."
 " J'ose vous dire non ! " cria le volontaire.
 Un chien les obligea tous les deux à se taire.

Quand le soleil couchant au parc les rappela,
 Et que par flots joyeux le troupeau s'écoula,
 L'agneau sous une haie établit sa cachette ;
 Il avait finement détaché sa clochette.
 Dès que le parc fut clos, il courut à l'entour.
 Il jouait, gambadait, sautait à perdre haleine.
 " Je voyage, dit-il, je suis libre à mon tour !
 Je ris, je n'ai pas peur ; la lune est claire et pleine,
 Allons au bois, dansons, broutons ! " Mais, par malheur,
 Des loups pour leurs enfants cherchaient alors curée . .

Un peu de laine, hélas ! sanglante et déchirée,
 Fut tout ce que le vent rapporta au pasteur.
 Jugez comme il fut triste à l'aube renaissante !
 Jugez comme on plaignit la mère gémissante !
 " Quoi ! ce soir, cria-t-elle, on nous appellera,
 Et ce soir . . et jamais l'agneau ne répondra ! . . "

En appellant en vain elle affligea l'aurore ;
 Le soir, elle mourut, en l'appelant encore.

MME DESBORDES-VALMORE.

VI.—FILLES ET GARÇONS

Regardez un peu toutes ces enfants ; il n'y en a pas une qui saute pour sauter ;—toutes regardent en dessous si on les voit, si le cercle qui les entoure est suffisamment nombreux :—quelques-unes ne commencent à montrer leurs talents que lorsqu'elles voient du *beau monde* dans l'assistance.

Et comme elles recueillent, d'une oreille avide, les compliments et les éloges qu'on fait de leur figure ou de leur toilette à la mère, ou à la bonne ! Comme elles prennent déjà des airs mélancoliques, comme elles se rapetissent la bouche, comme elles se tiennent raides, comme elles font des mines !—Que d'affectation, de mensonge, de vanité !

Un petit garçon est un petit garçon. Si vous lui mettez de beaux habits, il les déchirera, il les salira ; il faut qu'il coure, qu'il saute, qu'il s'amuse.

Une petite fille est une femme plus petite. Elle ne se transformera pas, elle grandira, voilà tout.

ALPHONSE KARR.

VII.—L'ÉDUCATION

Il est bien étrange que, depuis qu'on se mêle d'élever des enfants, on n'ait imaginé d'autre instrument, pour les conduire, que l'émulation, la jalousie, l'envie, la vanité, l'avidité, la vile crainte, toutes les passions propres à corrompre l'âme, même avant que le corps soit formé. A chaque instruction précoce qu'on veut faire entrer dans leur tête, on plante un vice au fond de leur cœur.

J.-J. ROUSSEAU.

LE PONT KERLO

Un jour que nous étions assis au pont Kerlô
 Laissant pendre, en riant, nos pieds au fil de l'eau,
 Joyeux de la troubler, ou bien, à son passage,
 D'arrêter un rameau, quelque flottant herbage,
 Où sous les saules verts d'effrayer le poisson
 Qui venait au soleil dormir près du gazon ;
 Seuls en ce lieu sauvage, et nul bruit, nulle haleine
 N'éveillant la vallée immobile et sereine,
 Hors nos ris enfantins, et l'écho de nos voix
 Qui partait par volée et courait dans les bois,
 Car entre deux forêts la rivière encaissée
 Coulait jusqu'à la mer, lente, claire et glacée ;
 Seuls, dis-je, en ce désert, et libres tout le jour,
 Nous sentions en jouant nos cœurs remplis d'amour.
 C'était plaisir de voir sous l'eau limpide et bleue
 Mille petits poissons faisant frémir leur queue,
 Se mordre, se poursuivre, ou, par bandes nageant,
 Ouvrir et refermer leurs nageoires d'argent ;
 Puis les saumons bruyants ; et, sous son lit de pierre
 L'anguille qui se cache au bord de la rivière ;
 Des insectes sans nombre, ailés ou transparents,
 Occupés tout le jour à monter les courants,
 Abeilles, mouchérons, alertes demoiselles,
 Se sauvant sous les joncs du bec des hirondelles.
 Sur la main de Marie une vint se poser,
 Si bizarre d'aspect qu'afin de l'écraser
 J'accourus ; mais déjà ma jeune paysanne
 Par l'aile avait saisi la mouche diaphane,
 Et voyant la pauvrete en ses doigts remuer :
 " Mon Dieu, comme elle tremble ! oh ! pourquoi la tuer ? "
 Dit-elle. Et dans les airs sa bouche ronde et pure
 Souffla légèrement la frêle créature,
 Qui, déployant soudain ses deux ailes de feu,
 Partit, et s'éleva joyeuse et louant Dieu.
 Bien des jours ont passé depuis cette journée,
 Hélas ! et bien des ans ! Dans ma quinzième année,
 Enfant, j'entraîs alors ; mais les jours et les ans
 Ont passé sans ternir ces souvenirs d'enfants ;
 Et d'autres jours viendront et des amours nouvelles ;
 Et mes jeunes amours, mes amours les plus belles,
 Dans l'ombre de mon cœur mes plus fraîches amours,
 Mes amours de quinze ans reflouriront toujours.

AUGUSTE BRIZEUX.

En deux mots

PAR CHAMPOL

(Suite)

—Cependant...

—Il n'y a pas de doute, c'est une erreur!

Le colonel secoua la tête.

—Peut-être s'est-il marié depuis son départ! Vous n'avez eu aucune nouvelle depuis dix-huit mois?...

—Impossible!... je l'aurais su! il lui aurait fallu le consentement de son père!

Le colonel réfléchit.

—Voilà ce que je puis faire : je vais télégraphier au colonel de son régiment en lui demandant des explications. Revenez demain ; je vous communiquerai sa réponse.

—Quelle erreur singulière ! se disait Urbain en rentrant chez lui. Et il se demandait cent fois par heure, sans pouvoir s'en empêcher, quels étaient les mots qu'un télégraphiste ignare avait pu dénaturer ainsi. Cette recherche harassait son cerveau fatigué, mais chassait pour un instant les visions déchirantes qui transformaient depuis deux jours la vie d'Urbain en un cauchemar perpétuel. Il se garda de rien dire de cette sottise méprise à son père, qui eût tiré la matière d'une nouvelle diatribe, et attendit la réponse du Tonkin avec une curiosité impatiente dont il ne se croyait plus capable.

Elle fut étourdissante : "Renseignements pris, télégraphiait le colonel du 53e, le lieutenant Henri de Lamothe s'est marié à Saïgon le 18 décembre 189... avec une Anglaise appartenant à une famille honorable, Miss Liliane O'Burn. Il laisse un fils de trois mois. Je vous écris par le paquebot.

Urbain resta frappé de stupeur. Aucune extravagance ne pouvait l'étonner de la part de son malheureux frère, et cependant, bien qu'Henri se fût depuis longtemps affranchi, et des égards dus à son père, et de la déférence imposée par le dévouement sans bornes de son aîné ; bien qu'il lui eût causé

toutes les surprises désagréables que des parents indulgents peuvent attendre d'un enfant gâté ; bien qu'il l'eût laissé plus d'un an sans nouvelles, abandonné à toutes les inquiétudes, jamais Urbain n'aurait cru qu'il déciderait de toute sa vie sans même l'en avertir. L'enfant savait bien avec quelle joie son frère eût appris son mariage, et il fallait que ce mariage fût bien inavouable pour qu'il n'en eût pas même fait mention. Comment avait-il pu se passer du consentement de son père, quelque peu exigeants que soient l'administration des colonies et la loi anglaise ?

Mais Urbain, qui avait toujours excusé son frère vivant, ne pouvait laisser peser même l'ombre d'un blâme sur sa chère mémoire. Henri avait si bon cœur ! On l'avait trompé... circonvenu... Il n'avait pas réfléchi... Peut-être une lettre s'était-elle perdue...

Urbain rappela soudain les termes ambigus de la dernière qu'il avait reçue, et que depuis deux jours ses yeux mouillés avaient relue tant de fois. Cette confiance dont parlait Henri était-ce une allusion à ce mariage contracté peu de mois après le départ de la lettre ? Comment ne l'avait-il pas achevée et comment surtout n'avait-il pas même annoncé la naissance de son fils, qui seule aurait suffi à lui faire tout pardonner ? Et une étoile bien pâle, bien triste encore, se leva dans le ciel noir d'Urbain. Là-bas, au delà des mers, il y avait un petit enfant qui peut-être un jour lui sourirait avec des yeux semblables à ceux d'Henri, un être qui lui tenait encore par toutes les fibres de son cœur, faible, orphelin, sans protection. Quelle que fût la mère, le fils d'Henri ne pouvait lui être indifférent, et peut-être fallait-il vivre encore pour se dévouer et souffrir.

Urbain frémit à l'idée de ce qu'allait dire son père. Il les connaissait si bien, ces phrases hypocrites et cyniques à la fois dont le vieillard croyait voiler son égoïsme féroce ; les attendrissements faux, les injures remplaçant les raisons, ces plaintes accordées toujours à sa seule personne, cet oubli complet et naïf des souffrances d'autrui. Il avait vu sa mère se résigner et mourir de cet égoïsme ; tout jeune, il en avait été le martyr et ne s'était révolté que lorsqu'il s'était agi de protéger Henri. Urbain n'avait jamais songé à réclamer la part qui lui revenait de la fortune maternelle, pas plus que son père n'avait songé à la lui remettre. Pourtant, lorsqu'Henri avait atteint sa majorité, il avait exigé avec

douceur, mais avec une énergie indomptable, le règlement des comptes de tutelle de son frère, sauvant ainsi une soixantaine de mille francs de la ruine que préparaient le luxe et les dépenses folles de leur père.

Il était temps; M. de Lamothe avait admirablement calculé son affaire. Il mena grand train tant qu'il fut jeune, valide, capable de jouir de tous les plaisirs. Ses ressources baissèrent en même temps que ses forces et il ne se priva de rien, en se contentant pour sa vieillesse d'une large aisance, assurée par sa retraite de conservateur des Eaux de Forêts, et le revenu d'un capital assez considérable, qu'il ne se faisait du reste pas faute d'entamer, se disant: "Après moi le déluge!"

Il vendit ses chevaux et ses voitures sans regrets (il sortait si peu à présent) se défit d'un hôtel qu'il possédait à Neuilly, où il se trouvait trop au large, et vint se calfeutrer dans un appartement, au premier, sur la cour, rue Vaneau, qu'il choisit pour son silence et son voisinage paisible. Seulement comme il se trouvait trop maniaque et trop malade pour recevoir du monde, et qu'il s'ennuyait quelquefois tout seul, il enjoignit à Urbain, qui déjà occupait un poste important à la Banque de France, de venir partager son existence.

C'est le devoir, se dit encore le bon Urbain, en venant s'installer dans l'appartement sombre et silencieux. C'est là qu'il végétait depuis de longues années, et il s'y trouva bien tant que son jeune frère y fit de courtes apparitions, soit pendant les vacances, soit au sortir de Saint-Cyr, quand le sous-lieutenant fut en garnison à Paris.

Quelles algarades l'aîné ne supporta-t-il pas pour son compte et pour celui de son cadet, qui était pourtant déclaré le fils favori? Et telles sont les illusions de ceux qui aiment, que jamais Urbain, victime résignée mais consciente de l'égoïsme de son père, n'avait deviné le même vice chez le frère idolâtré: vice encore à l'état de germe, s'ignorant lui-même, bien caché sous les grâces de la jeunesse; modeste, naïf, presque aimable, ayant enfin la beauté du diable.

Il est vif; léger, étourdi, ne songe qu'à son plaisir... c'est de son âge! se disait Urbain. Il oublie les autres parce qu'il n'a pas de tête, jette par la fenêtre ce que j'épargne si péniblement—il sait bien que cela me fait plaisir,—me cajole quand il a besoin de moi—une habitude d'enfant— et me laisse là pendant des semaines et des mois entiers dès qu'il

peut s'amuser ailleurs... Mais tous les jeunes gens font ainsi : ne suis-je pas du reste bien ennuyé avec mes cheveux gris et mon aspect maussade ?

Habitué à de tels raisonnements, sa tendresse centuplée par la mort d'Henri, il n'est donc pas étonnant qu'Urbain eût fini par accepter comme une chose excusable et presque naturelle le singulier mariage de son frère. Mais son père ne serait pas accessible aux mêmes sentiments et Urbain voyait un si terrible orage suspendu sur sa tête, qu'il recula.

—Je lui parlerai après avoir reçu la lettre du Tonkin, se dit-il. J'ai six semaines devant moi.

L'attente de cette lettre et son travail à la Banque, qu'il s'était hâté de reprendre, rendirent à Urbain moins horribles qu'il ne l'aurait cru les premiers temps de son malheur.

M. de Lamothe, très absorbé par le soin méticuleux de commander son deuil, la distraction de recevoir des visites et des lettres de condoléance où on lui parlerait beaucoup de lui-même, et la pensée vague encore mais peu consolante qu'après tout il héritait de son fils, laissait à Urbain un calme relatif. Celui-ci n'en profitait qu'avec l'appréhension de voir bientôt succéder des scènes violentes à cet armistice.

Au bout de six semaines la lettre arriva.

Récemment envoyé au Tonkin, le colonel du 53^e avait peu connu Henri, qui lui-même ne faisait partie du régiment que depuis sa promotion. Aucun de ses nouveaux camarades n'avaient pu fournir le moindre renseignement. Le lieutenant de Lamothe était d'un caractère taciturne et peu communicatif. On ne l'avait jamais entendu parler de sa famille, et il avait fallu recourir au gouvernement général de la Cochinchine pour retrouver l'adresse de ses parents.

Sauf au point de vue militaire, le lieutenant de Lamothe avait une réputation médiocre.

Marié depuis un an à une jeune Irlandaise, Miss O'Burn, fille d'un banquier honorable établi à Saïgon, il s'était empressé de dissiper la dot de sa femme.

M. O'Burn avait été enlevé par le choléra peu de temps après ce mariage, laissant des affaires assez embrouillées, et la jeune femme s'était trouvée, à la mort de son mari, dans une situation des plus précaires.

Seule avec son enfant, n'ayant aucun parent, aucune ressource, elle avait demandé à rejoindre la famille de son mari et devait partir par le paquebot suivant, c'est-à-dire

huit jours après la lettre du colonel, sous la protection d'un résident et de sa femme qui revenaient en France.

Elle sera dans huit jours à Marseille... pensa Urbain avec stupeur. Elle va arriver ici tout droit! Que faire? Comment préparer mon père?... Le mariage est évidemment attaquant. Mais l'enfant?...

Urbain se sentait une envie furieuse de jeter par-dessus bord cette belle-sœur intempestive; il était saisi d'une colère jalouse contre cette femme qui lui avait pris son Henri pour le laisser mourir. Il était belle-mère... mais il était aussi grandmère.

Je ne la verrai pas, se disait-il résolument.

Puis il ajoutait :

Ah!... si seulement je pouvais apercevoir le pauvre petit, rien qu'une minute... le temps de voir s'il ressemble à son père! Un enfant de quelques mois, déjà orphelin! Et cette traversée! pourvu qu'elle ne le tue pas! Sa mère est folle! Non, c'est une intrigante... Elle veut l'héritage du pauvre Henri... elle ne l'aura pas... Quand il faudrait un procès, quand je devrais attaquer son mariage!... Mais qu'on dépouille l'enfant, ah! je ne le souffrirai pas! Et pour qui? Pour un vieillard comme mon père? ou un bon à rien comme moi? Non, par exemple! J'y aurai l'œil... Mais, mon Dieu! voilà déjà la moitié de la semaine passée. Le *Sydney* sera vers jeudi à Marseille! Il faut absolument préparer mon père...

Ce ne fut qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire le mardi soir, qu'Urbain se décida à parler.

Il laissa d'abord le dîner s'écouler en paix; M. de Lamothe tenait à manger tranquille; puis s'accorda encore une heure, sous prétexte de ne pas troubler la digestion du vieillard, s'appliquant, pendant ce répit, à perdre plusieurs parties de piquet pour le mettre en belle humeur; mais il était si ému qu'il gagnait malgré lui.

Enfin le moment vint où il ne pouvait plus reculer.

Jamais, depuis qu'il était au monde, ni les scènes faites à sa mère, ni les sermones administrés à Henri, ni les innombrables algarades dont il avait été lui-même l'objet n'avaient donné à Urbain la moindre idée de la tempête qui éclata dès ses premières paroles. Si le vieillard n'eût craint d'attraper une pneumonie et d'endommager son mobilier, il aurait ameuté le voisinage par ses cris et écrasé la seule vie-

time qui s'offrit à sa fureur. Ni la mort, ni la veuve, ni l'enfant n'échappèrent à une seule des injures qu'un égoïste qui ne risque rien peut proférer contre ceux qui le gênent.

—Oui ! criait M. de Lamothe, je te maudis pour avoir osé me parler d'une chose pareille ! Tu me déshonores ! Tu es un misérable, un gueux, un gredin ; et ton frère, oui, ton frère était un scélérat !

A ce moment une transformation, qui lui coupa la parole, s'opéra devant M. de Lamothe. Il vit en face de lui, non plus la figure calme, insensible, un peu dédaigneuse d'Urbain, mais un visage pâle, contracté, deux yeux flamboyants et une bouche sardonique qui lui criait, avec un accent inconnu jusqu'ici :

—Et quel père avez-vous donc été pour oser vous plaindre de votre fils qui n'est plus ?

Epouvanté par l'aspect de ce mouton enragé, M. de Lamothe, ne sachant plus comment se tirer de cette scène, prit le sage parti d'y mettre fin en faignant une faiblesse et tomba sur le canapé, gémissant d'une voix larmoyante :

—Malheureux ! n'insulte pas au moins à mes sentiments paternels ! N'empoisonne pas mes derniers jours, abrégés par la douleur !

—Pardon, mon père, dit Urbain déjà calmé, mais il est des choses que le devoir filial même ne peut faire supporter. Vous déplorez le mariage de mon frère : j'en ai été aussi peiné que vous. Le pauvre enfant a eu des raisons que nous ne connaissons peut-être jamais... Puis, il y a là un orphelin qui porte votre nom et qui, après tout, est votre petit-fils.

Ces mots rendirent sa fureur au vieillard, que l'attitude repentante d'Urbain avait rassuré. Laissant de côté le pauvre Henri, il s'acharna sur le malheureux bébé, lui déniait le droit, peu enviable pourtant, d'être son petit-fils, accumulant les plus terribles menaces contre cet innocent adversaire, et concluant que le mieux serait qu'il fût mort pendant la traversée. Il tempêta si fort et si longtemps que le vieux Laurent, qui connaissait le caractère de son maître et avait souvent été pour ses fils un auxiliaire aussi opportun que discret, vint enfin l'avertir que son lit était bassiné et se refroidirait s'il ne venait pas en prendre possession.

Tandis que M. de Lamothe oubliait en un instant ses malheurs et l'ingratitude de ses fils, Urbain sortait précipitamment et passait une partie de cette froide soirée de Mars à battre le pavé couvert de neige.

Le concierge malveillant pensa, en le voyant sortir à onze heures :

—Il va devenir fou d'avoir perdu l'autre, qui était pourtant un pas grand'chose, tout comme le père, mais pas aussi grigou, cependant ! Si ça a du bon sens !

Le lendemain, la discussion reprit dès le matin, mais moins orageuse. M. de Lamothe s'était trouvé fatigué de ses violences de la veille, lui qui, il y encore quelques mois, pouvait sans même s'enrouer, faire ou jouer deux ou trois heures de colère. C'est triste de baisser ainsi ! Puis l'attitude de son fils le pétrifia. D'un ton sec et résolu, Urbain lui disait :

—Je pars à midi pour Marseille. Je serai à l'arrivée du paquebot... Je verrai ma... Madame de Lamothe, je saurai quelque chose d'elle, et, si cela me semble préférable, je tâcherai de m'arranger avec elle, avant qu'elle ait adressé aucune réclamation, ou combiné un plan de bataille.

—Transiger avec cette femme ! s'écria le père, cette intrigante, cette créature de rien qui veut me tromper, me dépouiller, qui se jette sans aucun droit au travers de ma vie, de mes habitudes !...

—Préférez-vous qu'elle vienne ici provoquer du scandale, ou qu'elle entame tout de suite un procès retentissant ?

—Je ne le permettrais pas ! dit avec dignité M. de Lamothe.

—Voyez-vous, continua Urbain, il faut, avant d'adopter une ligne de conduite, savoir comment les choses se présentent et à qui on a affaire.

—Enfin, dit M. de Lamothe, dont la prudence approuvait intérieurement cet axiome, je n'ai pas l'habitude d'être consulté et mes enfants m'ont accoutumé à toutes les désobéissances. Fais donc comme tu voudras..., ainsi que tu l'as fait jusqu'ici, hélas ! que jamais, jamais je n'entende plus parler de cette affaire.

Et le père offensé se retira majestueusement dans ses appartements, enchanté de la manière dont il s'était dignement tiré d'embarras.

Deux heures plus tard, Urbain roulait dans la direction de Marseille.

IV

Ce voyage fut l'un des plus désagréables qu'Urbain eût jamais fait.

Entre autre compagnons de route, il rencontra un affreux Portugais olivâtre, flanqué d'un jeune fils lui ressemblait en laid, et une vieille Anglaise décharnée, à la machoire chevaline, qui faisait son thé en wagon, grâce à un petit appareil renfermant théière, beurre, pain, etc., aussi commode pour soi-même que gênant pour les autres, ce qui est l'idéal du *comfort* britannique. Le soir était venu. Le compartiment sentait le tabac du côté du Portugais, le beurre rance dans la direction de l'Anglaise. La lampe jetait une lueur à la fois confuse et perçante ; les bouillottes exhalaient leur chaleur malsaine. Urbain, endormi à moitié, avait des hallucinations où il lui semblait que sa belle-sœur était toute pareille à la dame Anglaise et que le petit Portugais se trouvait être son neveu. Il se redressait, ouvrait brusquement des yeux égarés et s'assurait que la dame dormait, la lèvre pendante, renflant avec fureur, et que les Portugais ronflaient, terrés comme deux taupes sous leurs couvertures de voyage. La pluie battait les vitres du wagon, pas un rayon de lune n'éclairait les ténèbres à travers lesquelles on roulait. Urbain se sentait abandonné du ciel et de la terre, et se disait qu'il avait fait une chose absurde en se lançant ainsi dans l'inconnu, et qu'après tout le plus sûr et le meilleur métier à chaisir était de se faire égoïste. Son père lui apparaissait comme un sage et il se traitait d'imbécile.

"Ce sera ma dernière corvée !" se dit-il en arrivant, féroce, à Marseille.

L'air froid du petit jour le glaçait, au sortir de la torpeur moite du wagon.

Il se jeta au hasard dans un omnibus et alla coucher au premier hôtel venu. Il tomba assez bien et se réveilla quelques heures après, ayant retrouvé son équilibre physique et moral. Le temps était superbe. Urbain avait laissé à Paris l'hiver gris et boueux : il trouvait le printemps bourgeonnant, fleurissant, rayonnant et bourdonnant partout. Marseille ensoleillée, bruyante, affairée et pittoresque à la fois, l'éblouit, l'assourdit, l'émerveilla. Il déjeuna à la hâte et alla faire un tour. La nouveauté, la gaieté, la distraction entraînent de force en lui par les yeux, par les oreilles, par l'air qu'il respirait. Cloîtré à perpétuité dans l'appartement de la rue Vaneau, il ne s'était jamais demandé s'il aimait la nature, le soleil, la mer, les grands navires aux ailes branches. Et voilà que toutes ces choses ignorées se

mettaient en branle, en fête pour l'accueillir, car enfin il est impossible qu'une ville soit tous les jours aussi gaie, aussi animée que Marseille lui apparut ce jour-là. Les habitants mourraient à la peine ! Urbain se sentait étourdi par l'activité qui régnait autour de lui, depuis les vagues courant les unes après les autres avec leur puissant murmure, jusqu'aux passants qui se coudoyaient, s'interpellaient, causaient comme on crie, avec de grands gestes et de grands éclats de voix. Arrivé au port, il crut devenir sourd ; mais ce bruit, cette agitation, cette vie lui faisaient du bien, secouaient les ressorts rouillés de son être, les pensées qui stagnaient dans son esprit. Il s'informa du *Sydney* à un marin qui l'appela "mon cher", et apprit que l'arrivée du paquebot était signalée pour l'après-midi. Un autre passant, qui l'appela "mon bon", lui indiqua la demeure d'un commandant que M. de Lamothe avait connu autrefois et auquel il avait quelques légers services à demander, et une vieille qui l'appela "pauvre ami", le mena jusqu'à la porte. Urbain était en assez bonne disposition, lorsqu'après avoir déjeuné chez le commandant et avalé deux verres de liqueur des Iles pour se donner du courage, il monta sur le canot de l'inspecteur de la Santé, qui avait bien voulu lui permettre de l'accompagner à bord du *Sydney* avant l'entrée en rade du navire.

Le moment était solennel.

Il devait y avoir peu de femme sur le *Sydney*, et il serait aisé de deviner parmi elles la jeune veuve. Rien qu'à son aspect, Urbain concevrait une première impression d'après laquelle il ferait un pas en avant ou en arrière. Si l'extérieur lui semblait rassurant, il s'adresserait directement à elle ; sinon, il se contenterait de voir le vice-président qui accompagnait Mme de Lamothe, et ferait négocier par celui-ci une transaction amiable. N'étant pas attendu et ne pouvant être deviné par celle qu'il allait voir, on ne pourrait préparer aucune mise en scène pour surprendre ses sympathies. Et puis il apercevrait un peu plus tôt le bébé ! Mais il ne s'avouait pas cette dernière raison, qui était peut-être la raison déterminante.

Le canot accosta.

V

Les émotions sentimentales concertées avec celles que causaient l'échelle de corde, l'abordage difficile à quelqu'un

qui n'avait jamais navigué que sur la Seine, étourdirent un peu Urbain ; la curiosité lui rendit son sang-froid lorsqu'il se trouva sur le pont, au milieu des passagers rassemblés. Il ne perdit pas de temps à dévisager les faces bronzées des matelots, les figures jaunes des soldats qu'on rapatriait, et son œil fouilla tout de suite le groupe féminin qui s'était formé à l'avant. La première passagère qui frappa ses yeux fut une espèce de Chinoise qui tenait dans ses bras un paquet blanc devant renfermer un bébé. Il ne réfléchit pas, fit un bond, souleva le voile léger et se retint à quatre pour ne pas couvrir de baisers une petite figure très rouge et très grimacante, aux paupières fermées.

C'est lui, pensa Urbain, car nul passager aussi jeune ne se trouvait certainement à bord. C'est lui ! C'est le fils d'Henri ! Comme il ressemble à son père ! surtout les yeux !

Et d'une voix tremblante d'émotion :

— Il n'est pas malade ? demanda-t-il à la singulière nourrice qui lui répondit, à sa grande surprise, en assez bon français :

— Pas du tout, personne malade...

On le prenait pour un des médecins du service sanitaire. A regret, il ramena soigneusement le voile sur la petite face rébarbative, et se mit à chercher, avec des yeux déjà plus bienveillants, la mère du petit prodige. Il dévisagea d'abord une mâtrome ample et digne, flanquée de deux petites filles d'un âge ingrat et d'une maigreur de fouine. Ce n'était pas cela... Une dame d'une cinquantaine d'années, au visage desséché et jaune, se cramponnant au bras d'un monsieur évidemment son mari. Rien de ce côté... Deux religieuses les mains dans leurs manches... Rien encore... Une femme en bonnet-chapeau et en camisole manteau, aux allures de portières... Certainement quelque marchande qui n'avait pas fait fortune là-bas... Pas davantage... Une petite fille pâle qui lui parut avoir de treize à quatorze ans, avec une grosse natte blonde dans le dos, assise tristement, l'air fatigué, en noir : probablement une orpheline qu'on rapatriait. Un gros couple, d'âge moyen, qui se serrait les mains et pleurait de joie en revoyant les côtes de France.

En avant, isolée, hardie, drapée romanesquement dans un manteau fripé, un chapeau extravagant posé sur des cheveux teints en blond ardent, une femme qui aurait peut-être été encore jeune si elle n'avait pas cherché à se rajeunir en

se peignant les yeux et en se couvrant les joues de poudre de riz.

Telles étaient les seules passagères du *Sydney*.

Nulle autre que la dernière ne pouvait être la femme d'Henri.

Urbain se sentit acablé et satisfait à la fois.

C'était bien le type d'intrigante, d'effrontée qu'il avait prêté à cette femme. Rien qu'à la voir, on ne pouvait en concevoir une opinion favorable. Peut-être arriverait-on à s'en débarrasser et à garder l'enfant. En tout cas, Urbain se trouvait dispensé de bien des ménagements. Il comprenait le silence d'Henri; mais il était profondément humilié en songeant que son frère avait pu se laisser prendre à de si grossières amorces et donner son nom si à la légère. Il y avait cependant encore une chance que ce ne fût pas là Mme de Lamothe: peut-être quelque voyageuse était-elle restée dans sa cabine?...

Le *Sydney*, sur lequel aucun cas de maladie n'avait été signalé, entra dans le port. Urbain guetta les passagères, les recompta, les suivit, les vit se disperser, il n'en apparut pas de nouvelle. La nourrice et le bébé prirent place dans un omnibus où étaient déjà montés le dame peinte, le gros ménage attendri et la petite fille en noir.

Urbain prit le nom et l'adresse du vice-résident:

"M. Bruyer, hôtel d'Angleterre", et se promit d'aller le trouver le lendemain matin.

VI

Il se présenta vers dix heures. C'était un peu tôt pour aller déranger un voyageur arrivant du Tonkin, mais Urbain était obligé pour son service à la banque de reprendre le train de deux heures, et l'affaire était trop grave pour que chacun ne se gênât pas un peu. Aussitôt sa carte présentée, il fut reçu et introduit dans l'appartement du vice-résident.

Ce fonctionnaire et sa femme, qui n'étaient autres que le couple ému du *Sydney*, venaient de se lever, et, en robes de chambre pittoresques, les pieds dans des babouches de paille tonkinoises, savouraient le café au lait de la patrie, au milieu de leur chambre parsemée de vêtements en désordre, encombrée de malles, de paquets entr'ouverts, exhalant une forte odeur de chinois, de goudron et de moisi.

(A suivre.)